Troisième Année — N° 77 — Eur Gwennek — Cinq Centimes — Samedi 10 Mars 1906

« Bara, Laez, ha Libronte. »
*Girlou lavaret gant:* An Tour d'Auvergn

JOURNAL RÉGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés

*ABONNEMENTS:*

FRANCE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE. . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

*Les Abonnements sont payables d'avance*

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

# Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl " — " Frankiz da beb Barn ! "

Rédaction et Administration
*Rue des Carmes, CARHAIX*
CORNOUAILLES

*TARIF des INSERTIONS*
Ann. et Récl., 4e p. 0 f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
*Les Agences Havas, la Presse Nouvelle et John Jones, Paris, reçoivent aussi nos Annonces.*

Les manuscrits ne sont pas rendus

## D'hon Lennerien !

*Evel ma lavare d'eomp disadorn, Taldir :*

*« E-lec'h ma vank eur Barz, daou a ve havet, prest da gemer e blas var bark an emgann! »*

*Ar varzed a zo stardet etrezo, gant eul liam a garante, n'eo ket eaz e derri !*

*Kasont lod, treitourtiach lod-all, krizder lezennou Bro-C'hall, na c'hell ket distruj an unvaniez a zo etre barzed Gorsedd Gorenez Breiz-Izel.*

*Gwir eo, evel ma lavare unan ac'hanomp e miz du euz ar bloavez 1902, er mare ma teuaz da veza rener studierien kear Roazon, an holl n'ho deuz ket kement a zeskadurez war an traou a Vreiz-Izel ha Taldir ! Mez pephini a c'hell eveltan, diskouez nerz-kaloun ha bolonte-vad.*

*Epad eiz-de-varnugent, mouez skiltruz barz Kerne-Huel, a vezo lakeat da devel gant servich ar Franz !*

*Sikouret gant Doue, ha kennerzet gant o c'harante evit ar Vro, an holl Varzed a Vreiz a labouro mui oc'h mui, evit gwellaat Ene ha Spered an Arvor, ha kreski he eazamant !*

*Taldir en deuz bet ar vadelez d'hor lahaat hon daou en e blas. Ne spountomp ket dirag al labour !* « Non recusamus laborem ! »

*Harpet gant an Aotrou Ar Gwazion, kenvreur Taldir, fizianz hon deuz e chomo* " Ar Bobl " *hag* " Ar Vro " *atao ken karet gant ar Vretoned !*

*Konta a reomp ive war skridou hor c'horresponterien, skrivanterien ha lennerien, evit diskouez d'hon eneibourien euz an diabarz hag an diaveaz ez a atao war arack al labour komanset e Keraez.*

*C'hoant o deuz bet al lakipoted da sent glaz Breiz ! C'hoant o deuz bet da viret ouz an Heol da sklerijenna ar Beg-Douar-man !*

*Mad ! Prest omp da stourma ! Hag ho pedomp, holl lennerien ker, da louc'hal ganeomp :*

*Ra vezo bepred ganeomp Doue ar C'helted !*

*Bevet Breiz ! Bevet Keraez !*

Leon Ar Berr (Abalor).
Loeiz Ar Menn (Pagan).

## An Draill E-kenver an Disparti

Holl ho peuz lennet en c'hazetennon pegement a nerz-kaloun o deuz diskouezet Katoliked a Franz evit diskuez e felle d'ezo rei da c'houzout d'ar vro n'eo lezen an Disparti nemed eul lezen drubard.

E-kenver an ivanter eo bet digoret an emgann. Ar Franmasouned er Gampr, Briand en o fenn, o deuz klasket trei o zeod gwella ma c'hellent evit dislounka ar gaouma :

« Al lezen a zo eul lezen a frankiz ; ar pez a zo en ilizou a chomo, nemed (eun nemed bennag o deuz atao ar re-zo) nemed e tleet ober eun ivanter evid ma vo ar sosieteou karget da reiza peb tra e-kenver ar relijon sklerijennet mad war ar binvidigez lakeet etre o daouarn da ziwall. »

Pebez divergontiz !

Neubeut ha neubeut, e c'houzont Katoliked Bro-C'hall ar pez a dle en em gaout divezatoc'h. Aliet gant skouer an dud a Bariz, païzanted a Loir-Uhel hag an departamanchou tro-war-dro a heuliaz an exampl. Paotred a Normandi ive, o deuz diskouezet ne fell ket d'ar maout beza touzet en despet d'ezan !

Ar Vretouned n'int ket chomet war o lec'h !

Sebezet oun o welet eur seurt Katoliked o tont da lavaret o deuz great fall Katoliked Franz, hag e tleent kentoc'h beza lezet ober ar sakrilach heb lavaret grik.

Atao ar Gatoliked o deuz bet an diotach, da vihana kalz anezo, da zonjal evelse, ha gant ma lezint ar vaz da goueza war o c'hein, hob enebi, heb dale ne chomo mui seurt ebet ganto.

En eur chom da dreinellat eo e kouezer er sklavach.

Daoust hag ar C'houarnamant e deuz eur gwir bennag da ober eun ivanter en illizou ?

Ar pez a zo en ilizou a zo d'ar gatoliked, paet gand ar gatoliked hebken ; mez ar franmasoned a oar tenna arc'hant a bep tra, hag o c'houstianz a zo dishenvel diouz hini ar gatoliked.

Jezus en e Aviel a c'hourc'hemen lezel e dra gant pep hini. « *Roit da Cezar ar pez a zo da Cezar.* »

Aviel ar franmasoned a lavar ar c'hontrol : « Chas diouz da du atao, heb sellet ouz a beleac'h e teu, moug mouez da goustianz, ha leun da c'hodel. »

Bez ez euz ive eur seurt rumm all ha n'int na franmasoned na katoliked, pe da vihana, katoliked klouar, hag a lavar ken braoik ha tra. evel pa ne ve nemed hi karget da rei kuzul d'an holl, e tlefe ar gatoliked a vrema kemer skouer var ar gristenien euz amzer Néron, da lavaret eo en em lezel da veza devet ez veo debret gand al leoned, heb enebi ouz an diranted.

M'en deuz ar C'hrist lavaret rei ar mad evid an droug, kement-se ne ia ket betek lezel hon relijion da goueza.

Amzeriou hag amzeriou a zo ha n'int ket henvel ; ar pez a oa mad gwech-all a zo fall brema, dre m'eo an araokad (progrès) troet da lakat ar bed da zond var e giz, da lavaret eo, da lakaat an nerz treac'h d'ar garantez. Lezen a garántez ar C'hrist a zo bet deut a-ben euz lezen an nerz, ha d'ar gatoliked eo delc'hen mad evit ma ne zeui ket ar bed evel ma oa araok ginevelez ar C'hrist ; hag evit-se e tleomp en em zifenn krenn, ma 'z eo red !

Evid achui, lezit ac'hanon da zisplega d'eoc'h ar pez am oa klevet bianik e kougn an oaled gand va iontr koz a gare displega d'eomp historiou e-kreiz ar goanv.

« Eun devez, eme va iontr koz, eur belek a en em gavaz e-kreiz eur pont striz taolet a-dreuz eur ster doun penn-oc'h-penn gand eun difeiz hag a zaillaz var-n-han o rei d'ezan eur javedad var eur voc'h, en eur grial : « bran du, kea adreny, ha lez ac'hanon da dremen araok. »

— Va breur kez, eme ar belek ne c'houlennan ket gwell eged distrei, mez perag va skei, heb her goulen diganen araok ?

— Ah ! bran du, eme an haillevod, me da zisko da jipotal, hag hen da rei eur javedad all d'ar belek war e voc'h-all.

Neuze ar belek da respont d'ezan : — Ar C'hrist en deuz lavaret d'eomp pa vezo skoet var eur voc'h, rei ar voc'h-all ; sethu ar pez a zo erruet ganen ; n'en deuz ket lavaret avad ar pez a dliet da ober da c'houde, hag ar belek da rei d'an haillevod eur vuntaden hag hen stlapaz e-kreiz ar ster. »

Ar franmasoned a rafe mad studia histor va iontr koz ha sonjal el lavar gallek « qui s'y frotte s'y pique », rag abred pe divezad ar fallagriez a vez kastizet !

Per PRONOST.

## Terreur ou Liberté !

Jadis, une honorable famille, ne pouvait choisir pour ses fils de position meilleure que celle de fonctionnaires ! !

Que ces fonctionnaires de tout ordre, fussent inspecteurs d'enregistrement, agents-voyers ou maîtres d'école, c'était là pour eux une position de tout repos selon la classe sociale à laquelle ils appartenaient.

C'était si facile, le métier ! Des casiers blancs émaillant un papier jaunâtre réclamaient quelques griffonages journaliers : payements de contribuables ou d'héritiers, notes d'écoliers etc. Et ces blancs casiers permettaient encore sur leur surface terne, un sommeil exempt de soucis, sommeil scandé par les grincements d'un fauteuil rond, aux clous de cuivre, vieux serviteur de gouvernements successifs, mais débonnaires.....

Il n'en est plus de même aujourd'hui... M. de Tremble, le respectable receveur de l'Enregistrement, ne peut plus allumer à la fenêtre égayée vers midi, du pâle soleil de mars, une pipe tranquille ! Le clocher gris qui se dresse sur la place, et dont il aperçoit le coq frappé de jaunes rayons dans le ciel livide, lui présage à remplir des ordres que ne souhaitèrent jamais ni son amour de l'ordre, ni les paisibles aspirations de ses ascendants, ni la paix de son ménage. Il n'est pas jusqu'au cantonnier qui même les jours de canicule, verse une sueur rare, qui ne guigne à l'horizon l'arrivée des gendarmes. Le pauvre homme ! Ne lui faudra-t-il pas tout-à-l'heure, servir de témoin à des actes qu'il réprouve, et ce, sous peine de priver de leur pain, la femme et les petits ?

En cette universelle désolation de la gent fonctionnaire, un seul Type se réjouit... Vous l'avez désigné, chers lecteurs.... Qu'il se nomme Pierre Kermadec, Fanch Fributun ou Yan Chupen, il est partout le même, et sa mentalité ne change pas !

Appelé pour faire la classe à des gosses, instruire et éduquer de jeunes âmes, qui ne demandent qu'à marcher vers le bien et le progrès, ce sont les parents de ces gosses qu'il va tenter de réformer.

Notre type ne trouve pas qu'il lui suffise de corriger des devoirs ou d'enseigner le manuel civique... D'un jour à l'autre, il se constitue publiciste à seule fin de « *Réveiller* » les populations. En quelques feuilles révolutionnaires qui n'ont malheureusement pour elles, malgré le tirage dont elles se targuent que des pédagogues pour lecteurs, il expectorera d'aqueux articles où la pensée humaine se dilue non seulement dans les étangs de Rosporden mais encore dans les eaux débordées de la vallée de l'Odet ou de l'Ier... Qu'est-ce qu'un « *Servignard* » M. Pierre Kermadec ? et que diable peut bien faire aux lecteurs du *Réveil*, ce que firent ces êtres si étrangement dénommés au soir du pardon de N.-D. de Bonne-Nouvelle ?

Le correspondant du journal de la rue Kéréon, vient d'inventer un néologisme... Nous ne croyons pas qu'il le soumette à la ratification de l'Académie...

Mais qu'importe ! Dans deux mois, et du train où cela va, les électeurs de la 2e circonscription de Quimper, diront aux Servignards de la 1re, s'il n'y a pas quelque honneur à être les mandataires de leur Conseiller général !

Ami Kermadec, ce n'est pas l'eau de votre étang qui vous pèsera sur l'estomac ! mais votre article du 3 mars, je ne dis pas !

Quant à vous, jeune et vague Fanch Fributun, qui connaissant si bien votre évangile, prêchez votre curé avec l'onction d'un jeune diacre de l'église humanitaire, prenez garde de ne pouvoir vous rendre à la messe du 29 avril, vous « *bidonner un brin* »... Les habitants de Landudec, qui s'y rendront eux pour toute autre cause pourraient fort bien deviner en vous « *le loup de la fable auquel il suffisait de dire : « Bé » pour qu'il s'apprête* (sic) *à dévorer un mouton*.... On vous enfermerait peut-être en une salle de classe, non que vous soyez dangereux (n'ayez pas cette illusion !) mais simplement pour que vous appreniez le mécanisme de la conjugaison subjonctive !

Eût-on jamais cru qu'un écrivain breton bretonnant, en fut réduit à donner des leçons de français à ce jeune Eliacin ?

Yan Chupen, se tient dans les hautes sphères des inventaires... N'allez pas croire au moins qu'il maniât jamais le tocsin... Des clochers ! ah non ! C'est du haut de quelque accacia, que cet aigle pédagogique guette le pays. Les « *cogs* » de Plogastel, Pluguffan, Peumeurit, Plovan, Pouldreuzic, craintifs devant l'oiseau de proie, lui ont révélé les sombres projets qui se trament au-dessous d'eux ! Chupen ne rêve plus que de « *levées de jupons* », de curés batailleurs, de « *patrons bien pensants* »..... Brr ! Il en pousse des « *hou* » sinistres. Son chupen s'en raccourcit ! L'aigle est devenu un hibou !

En vérité ! quel rapport peut avoir cette attitude de gens aux aguets, avec les fonctions qui leur furent confiées ?

On a quoiqu'on en dise, répandu peu d'instruction ! En revanche, l'esprit de division ne fut jamais plus fort dans nos campagnes !

Et dire que ces gens là osent prétendre avoir fait la Séparation, pour abolir ces divisions, et délivrer l'humanité d'un corset qui selon eux l'oppriment... Ils parlent de l'esclavage des femmes par l'Eglise, des pleurs qu'Elle fit verser à la race humaine.

Et les femmes que vous avez jetées sur les routes de l'Exil, l'inimitié que vous avez semée entre les fils et les pères, la terreur installée par vous, au foyer du fonctionnaire, le sang qui a déjà coulé : tout cela accompli en quelques années, Messieurs du *Réveil*, vous permet-il d'élever la voix contre une oppression qu'elle qu'elle soit ?

Vous vouliez, disiez-vous, abolir des dogmes ? Pourquoi, en créer de nouveaux ? Pourquoi, faire de l'intangible bloc, l'Arche sainte de la Divinité, dont nul trembleur ne peut douter ?

Je plains MM. Isnard, Le Bail, Cloarec (et surtout ce dernier) de vous avoir acceptés pour tenants. Vous ne pouviez rendre plus grand service à la cause libérale, croyez-moi ! Défendre ces Messieurs c'est les désigner à la vindicte des électeurs et du Peuple Breton ! Celui-là ne sera pas un breton qui ne se rendra aux urnes au cri de *Vive la liberte !*

Leon le Berre, Abalor

## Echos et Nouvelles

### Le Recensement

Le recensement a eu lieu dimanche. Des agents décorés recenseurs ont distribué dans chaque maison des collections de feuilles multicolores, que plus ou moins consciencieusement les habitants ont rempli.

D'aucuns, toujours prudents, ne se sont pas fiés à la promesse gouvernementale, que « nul ne serait inquiété relativement à ses déclarations », et se sont bien gardés de se « confesser » trop ingénument aux indiscrètes demandes de leurs feuilles. Quelle profession exercez-vous ? Combien d'appartements occupez-vous ? Etes-vous ceci, êtes-vous cela, etc. ?

Toutes choses que le gouvernement veut savoir afin que chacun soit numéroté, étiqueté, après s'être dressé lui-même sa fiche. Hé, hé ! on la connait l'inquisition hypocrite et canteleuse, l'*inventaire* en un mot. Le recensement ? mais c'est son petit inventaire que l'on se laisse faire.... Et l'on s'est tenu à carreau, tant Marianne, avec son gouvernement d'escrocs, possède la confiance des habitants.

### La platitude de Fallières

On sait qu'à la suite de l'attentat anarchiste dirigé à Paris contre le roi d'Espagne et contre M. Loubet, l'empereur d'Allemagne s'empressa d'adresser un télégramme de félicitations au roi, mais évita avec soin de ne rien envoyer au président. On connait en outre la situation humiliante dans laquelle nous a mis l'Allemagne à la conférence d'Algésiras.

Malgré ces deux témoignages parfaitement qualifiés du mépris de Guillaume II, le président Fallières vient de lui envoyer une lettre de félicitations autographe à l'occasion de ses noces d'argent.

Quel contraste entre cette platitude envers un monarque étranger dont il a peur et les persécutions dont le gouvernement abreuve les catholiques français.

### Grandeur et décadence

La France des rois fut passionnément admirée pour sa grandeur, pour la beauté de ses œuvres, pour la distinction et l'éducation de sa noblesse charmante et brave.

La France de la Révolution et de l'Empire terrifia le monde par ses crimes et l'épouvanta par ses victoires épiques.

Mais la France de Combes et de Loubet, la France de Rouvier du Panama et des Chemins de fer du Sud, la France de Fashoda et d'Algésiras, celle qui mène les petits soldats au sac des églises et qui fait charger des femmes et des prêtres, la France de Merlou et de Trouillot fait tordre de rire même le viguier de la république d'Andorre, le prince de Monaco et les gonfaloniers de la républiqne de Saint-Marin.

### La Bretagne artistique

Dans toutes les manifestations artistiques qui ont lieu en France, notre Bretagne y est largement représentée. Cette année encore au magnifique *Salon des Femmes peintres* elle a inspiré bon nombre des œuvres qui y figurent.

Nous présentons, à l'intention de nos lecteurs, une brève liste des envois les plus intéressants que nous avons notés au cours d'une visite :

Citons tout d'abord, parmi les tableaux les plus entourés, trois très intéressants *intérieurs* de Mlle Jeanne-Marie Barbey, qui a décidément éclairci sa palette ; le *Beurre de Bretagne*, la *Ribotée*, la *Collation*, sont conçus dans une tonalité lumineuse et exécutés avec une habileté qui justifie tous les éloges décernés à l'artiste par les grands critiques parisiens.

### Une bonne nouvelle

*L'Union provinciale de la Jeunesse Catholique Bretonne* vient d'envoyer à tous les groupes de J. C. des Côtes-du-Nord le questionnaire destiné à préciser les questions qui seront étudiées au prochain congrès régional qui va avoir lieu à Saint-Brieuc les 15, 16 et 17 avril prochain.

Comme on le voit, la date coïncide avec les fêtes de Pâques.

Le congrès s'occupera spécialement de l'organisation de l'Union provinciale et des Caisses mutuelles contre la mortalité du bétail.

Nous reviendrons prochainement sur ce congrès qui, espérons-le, fera date dans le mouvement *catholique et breton*.

Les personnes qui désireraient recevoir des questionnaires sont priées d'adresser leur demande à M. le Secrétaire du Groupe, Saint-Brieuc, 24, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

### Le plus petit conscrit

Il y a toujours à chaque conseil de révision un conscrit « plus petit que les autres. »

Cette année, selon l'usage, on a découvert le recordman de la taille exiguë à Béziers.

Le personnage mesure exactement 1 mètre 24 centimètres.

Il ne sera pas grenadier, pour cette bonne raison qu'il n'y en a plus ; ni même cuirassier ; mais a été simplement réformé....

### Un cuirassé à voiles

Un cuirassé dont l'apparition ne passera pas inaperçue, c'est le *Dread-*

---

Feuilleton du Journal " *AR BOBL* " 4

# L'Hermine de Coëtmor

**Par L. DE KERLOIS**

La bouteille arriva et Max remplit les verres de cet alcool blanc saturé de fenouil que les paysans appellent en breton *Dour vulnerer*.

— Parle maintenant, dit le calfat.

— Je dis que, quand tu m'as appelé traître, tu as menti ; que, quand tu as dit que je ne suivais pas le règlement, tu as menti. Qu'est-ce que vous faites vous autres qui braillez si haut ?. Je vous vois servir les prêtres et les nobles pour quelques sous qu'ils vous donnent; parce que toi, tu as étamé des chandeliers d'église ; toi, tu as radoublé un yacht d'aristocrate. Pour deux sous, Penru amarrerait la barque de Saint-Pierre. Jules passe son temps à écrire aux riches négociants de belles lettres d'annonce ou d'envoi et il termine en se déclarant leur serviteur... C'est ça le règlement ? Si c'est ça, quand tu m'as accusé de ne pas l'observer, tu as dit vrai ; mais le traître n'est pas moi. Il y a une famille de nobles ici : le vieux Mordant a fait sauter la tête du père et moi j'ai décavé le fils ; je le tiens sous mon pied et ce n'est pas tout. Il crie que dans sa gueuse d'existence, il lui reste ce qu'ils appellent l'honneur, eh ! bien, moi, je lui arracherai encore cela ; je salirai si bien son nom, que, si Guillerm l'amenait du fond de l'eau dans la pelle de sa drague, il ne voudrait pas y toucher du bout de sa botte. Vous, vous vous saoûlez avec de l'eau-de-vie, mais moi, je ne remplis mon verre qu'avec les larmes de rage et de honte des Coëtmor ! Retires-tu le mot traître ?

— Tu es un brave ! bégaya le calfat, et sa tête retomba lourdement entre ses bras croisés sur la table.

Les autres étaient hors d'état d'entendre et de parler.

Max les regarda avec mépris, et, enlevant la clef aux mains inertes de Job, il ouvrit la porte et sortit sur la rue.

Tandis que, retiré chez lui, le fils de l'intendant infidèle s'abreuvait à la source amère et empoisonnée de la haine et cherchait le moyen de se venger des paroles méprisantes du marquis une scène toute différente de celle qui s'était passée entre Max et ses compagnons, était venue faire oublier aux habitants du manoir l'événement pénible de la matinée.

Le baron de Ploërven et Christiane étaient venus, selon leur coutume, passer quelques heures de la journée à Coëtmor. Le marquis s'était enfermé avec son ami et l'entretenait d'affaires sérieuses. Il lui parlait de sa ruine qui s'accentuait chaque jour davantage, ne voulant pas attendre que l'époque du mariage fut proche pour dévoiler sa situation au baron.

— Ne serait-il pas temps d'éloigner nos enfants l'un de l'autre, demanda-t-il tout à coup ? Yves désormais ne possédera rien... Puis-je même répondre de conserver le Coëtmor ? ajouta-t-il après quelques instants de silence.

Le baron leva sur son ami un regard surpris et attristé.

— Et quoi, dit-il, songeriez-vous donc à séparer ceux qu'en mourant ma pauvre femme avait bénis ; le nom et l'honneur des Coëtmor ne sont-ils pas une dot cent fois plus précieuse que quelsacs d'écus. Christiane a donné tout son cœur à son ami d'enfance et elle n'aimera jamais que lui. Auriez-vous le courage de briser ces doux liens ?

Et le baron, s'avançant près de la fenêtre, désignait d'un geste ému le groupe formé par Christiane, Anne et Yves. Ensemble, ils parlaient de leurs projets et de frais éclats de rire montaient aux oreilles des deux pères. Yves et Christiane se comprenaient si bien. L'avenir ne comptait pour eux qu'à la condition de suivre le même chemin.

Christiane joignait à une beauté enchanteresse une âme d'une extrême délicatesse qui, éveillée à la moindre impression, donnait à toutes ces émotions quelque chose d'excessif. A la fois rêveuse et joyeuse, elle sentait plus vivement qu'une autre jeune, et, à voir cette nature de sensitive si confiante, si enthousiaste, on frissonnait rien qu'à la pensée que l'épreuve pourrait un jour fondre sur elle.

Marchant auprès d'Yves, ils formaient tous deux un couple charmant. Lui était la force, l'énergie, l'intelligence, elle, la grâce, la générosité, la douceur et la tendresse.

Le marquis les contempla longuement.

— Oh ! oui, qu'ils soient heureux, murmura-t-il, ne troublons point leur bonheur. Ah ! si l'avenir d'Anne était assuré, que m'importerait le sort qui m'attend, mais Anne n'a jamais voulu entendre parler d'aucun établissement. A toutes les ouvertures qui lui ont été faites à ce sujet, elle a répondu qu'elle ne voulait point me quitter. Et lorsque je n'y serai plus, qui la proègera ?

— Pourquoi vous inquiéter, mon ami, dans quelques mois ne formerons-nous pas une seule famille, et si le Coëtmor ne peut échapper au désastre, le Ploërven est assez grand pour nous recevoir tous. Soyé rassuré, Anne ne manquera jamais de protecteurs.

Une chaude poignée de main fut la réponse du marquis.

III

Depuis sa dernière entrevue avec ses compagnons, Max conservait à leur égard le plus grand silence sur ses actions. On le voyait rôder souvent autour du manoir de Coëtmor. On eut dit qu'il voulait connaitre à fond les mœurs et les goûts de ses habitants.

C'était Yves surtout qu'il épiait. Ce jeune homme, qui ne connaissait pas la peur, passait ses jours à la chasse et allait souvent traquer le gibier pendant la nuit. Il semblait que Max eut voulu saper la famille de Coëtmor par la base, en s'attaquant à ce rejeton d'une vieille souche. Il s'attachait à ses pas, étudiant avec un sinistre intérêt le caractère bouillant du jeune Breton.

Que lui importait le marquis, ce noble vieillard que l'âge allait peut-être bientôt conduire à la tombe ? Que pouvait-il contre Anne, dont la vie édifiante était connue de tous ?

Yves était le seul qui pût servir à sa vengeance. Max attendait avec patience le moment favorable pour mettre à exécution le plan infernal qu'il méditait. Le temps ne faisait qu'aiver sa haine, et, semblable à la bête fauve qui guette sa proie, Max se tenait prêt à agir, savourant d'avance le bonheur de la vengeance.

Au manoir, on avait vite oublié les menaces d'un homme qui n'inspirait qu'un profond mépris ; une cruelle inquiétude hantait l'esprit du marquis.

Depuis quatre ans environ, il avait emprunté à un usurier bien connu une somme d'argent considérable, destinée à payer les intérêts des hypothèques. Le moment où il devait s'acquitter envers cet homme était arrivé, et il se trouvait dans l'impossibilité de régler sa dette.

L'usurier était assez connu de réputation pour savoir qu'il ne consentirait jamais à attendre son paiement, ne fut-ce qu'un seul jour.

Depuis quelques temps déjà, le marquis, sous d'excellents prétextes, avait diminué son train de maison, se contentant d'un petit nombre de serviteurs, parmi lesquels se trouvaient la fidèle Jeanne, qui ne demandait pour tout salaire que le bonheur de servir ses maîtres.

Les étrangers ne pouvaient se douter de la misère dorée qui régnait au manoir.

Un homme seul connaissait la réelle situation du marquis, c'était Max ; il se mit en relations avec l'usurier, et le poussa adroitement à parler des Coëtmor.

Cet homme en vint à lui confier ses intentions à l'égard de cette famille ; il était résolu à mettre plutôt M. de Coëtmor hors de son manoir, que d'ajourner, ne fut-ce que d'une heure, le remboursement intégral de la somme qui lui était due. Il lui fit même voir une lettre que Yves lui avait écrite dernièrement, afin d'obtenir un sursis.

A la vue de cette lettre, un éclair passa dans les yeux de Max.

— Singulière écriture, fit-il, voulez-vous me prêter cette lettre une journée ; j'aime à deviner les caractères sur l'écriture ; il me semble que celle-là m'offrirait une étude curieuse.

— Qu'à cela ne tienne, fit l'usurier, cette lettre m'est inutile, si elle vous intéresse vous pouvez la garder.

Max se saisit de la feuille de papier et la glissa dans sa poche avec le geste d'un avare qui cache un trésor. Presque aussitôt il prit congé de l'usurier et sortit.

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gauthier, éditeur, Paris.

*nought*, le nouveau navire de guerre que les Japonais font construire dans le plus grand secret à Tokio.

Voici les seuls renseignements que l'on possède sur ce cuirassé japonais. Il aura un déplacement de 19.300 tonnes et une vitesse de 21 nœuds. Il porte deux mats très élevés qui pourront recevoir des voiles de grandes dimensions. Cette « réintroduction » de la voilure dans la marine de guerre est une surprise pour tous les experts.

### Chanemougan

Ar sizun diveza eo bet diskleriet dirag kampr an deputeed traou farsus divar-benn an eleksionou e Bro-Indez.

Setu ama penoz e ve hanvet an depute eno barz al loden-vro hag a zo dindan galloud ar Franz. Bea zo eun den, hanvet Chanemougan, pehini a ren an eleksionou; voti a ra nompaz evit daou pe dri evel ma ve great awechou, dre frod, en Franz, mez evid millierou a dud.

Chanemougan eta en doa lakeet Alypo da zeputé, mez heman a zisplijaz d'ezan, hag en 1898 e lakeaz voti evit Henrique-Duluc. Neuze e oe gwelet an dra souezus-man: Alypo pehini a oa bet hanvet pevar bloaz araok gant moueziou millierou a dud, na oe rout d'ezan nemed 9 vouez an taol-man, ha Henrique-Duluc a oe lakeet da zeputé gant 26.000 vouez.

Chanemougan en doa votet evit ar 26.000 den-ze!

## Au Parlement

### Chambre des Députés

Une discussion des plus intéressantes a été soulevée ces derniers jours par M. le marquis de Rosambo, député des Côtes-du-Nord, sur *les pouvoirs publics en temps de guerre*.

La comme ailleurs, le gouvernement que la France est réputée s'être donné, a marqué, par l'intermédiaire de M. Etienne, ministre de la guerre, son irrémédiable impuissance.

Le ministre n'a pu fournir aucun renseignement plausible sur le rôle qu'auraient à jouer les hommes de la réserve et de la territoriale, qui seraient en même temps membres du parlement...

Devront-ils répondre à la convocation de l'autorité militaire, ou à celle du président de la Chambre ?

Le lieutenant-colonel Rousset vient au secours d'Etienne en détresse. Il rappelle que les parlementaires ne pourront être appelés avant le huitième jour de la mobilisation.

Mais, oppose M. de Rosambo, si l'initiative de la guerre venait de l'ennemi ? S'il attaquait d'une façon soudaine comme le firent les Japonais à Port-Arthur ? Si les Chambres étaient en vacances ?

Etienne avoue lui-même que l'organisation de la défense est des plus défectueuses. Il faudrait, dans l'état où en sont les choses, faire en toute hâte une loi constitutionnelle ! Laissons d'ailleurs la parole au ministre :

« Cette grave question n'a jamais été ni abordée, ni résolue. Cependant, on a essayé d'arranger un système qui permettrait aux membres du Parlement de se rendre, soit à la Chambre, soit au Sénat, pour participer aux résolutions urgentes ; mais ce système je l'avoue, ne constitue pas un régime bien précis et bien défini.

« Il faut que ce régime soit réglé par une loi. Je n'ai pas à indiquer aujourd'hui le système qui a mes préférences. La question a été étudiée avec beaucoup de soin par l'éminent secrétaire général de la présidence, M. Pierre, qui a fait un travail très circonstancié. D'autres systèmes ont été développés ici. Je me réserve d'en saisir le gouvernement et de lui demander qu'un projet définitif soit présenté aux Chambres.

« M. de Rosambo demande au gouvernement ce qu'il ferait le jour où nous serions l'objet d'une tension politique et s'il provoquerait la voie des Chambres sur la déclaration de guerre comme le veut la Constitution. Il n'y a pas de doute.

« Il a demandé également ce que ferait le gouvernement le jour où, les Chambres étant absentes, nous serions l'objet d'une agression ; notre pays saurait répondre comme il convient. Il convoquerait les Chambres et il leur demanderait de ratifier les décisions qu'il aurait dû prendre.

« La question du pouvoir législatif en temps de guerre mérite toute l'attention du gouvernement, qui l'étudiera avec le désir de la faire trancher le plus rapidement possible par les Chambres. »

Qu'est-ce donc qu'un gouvernement mal constitué, si les citoyens français estiment le leur être bon ?

Le lundi 5 mars, M. Gauthier de Clagny, revient sur la question des mouchards alias *casseroles*.

Malgré les déclarations de MM. Etienne et Rouvier, que de tels faits ne se représenteront pas, M. de Clagny établit que la circulaire de M. Combes est toujours en vigueur... Dans l'Allier, un honnête homme a été chassé, sur dénonciation d'un délégué, de fonctions qu'il occupait depuis plus de 30 ans.

Le même délégué a fait subir à un vieux soldat un interrogatoire menaçant au sujet du secours qu'il sollicitait, parce qu'il était coupable d'aller à la messe, et que ses protecteurs étaient jugés par le délégué comme réactionnaires.

M. Dubief, ministre de l'intérieur, prétend que le service des délégués n'existe pas !

Libre aux provinciaux et aux honnêtes gens d'en croire ce qu'ils voudront !

Les séances du mardi 7 Mars, ont été consacrées à la discussion du budjet général de la Marine.

Y prennent part : MM. Ch. Bos, rapporteur, Lasies, Berger, Lockroy, Martin, Thomson, ministre, Anthoine Ménard, amiral Bienaimé.

Nous citerons seulement une parole de M. le ministre :

« Avec 380 millions, on peut avoir 42 cuirassés, 12 éclaireurs d'escadre, 108 torpilleurs de haute-mer et contre-torpilleurs, 131 sous-marins, 171 torpilleurs.

« On aurait ainsi une force militaire de premier ordre.

« En 1919, sur les bâtiments actuellement existants il ne restera plus que 8 cuirassés et 7 croiseurs-cuirassés ayant une réelle valeur militaire.

« Tout le reste serait donc à construire dans la période de 13 ans, qui nous sépare de 1919. Il y aurait danger à créer ainsi une période de surproduction, qui risquerait d'être suivie ensuite d'une période de chômage. Il serait préférable de prolonger jusqu'en 1921 la durée de l'exécution du programme. »

C'est pour rien n'est-ce pas Bretons ! Vous qui formez les deux tiers de la flotte, et payez, bien que n'étant pas riches, la plus grande partie des taxes de France, comment jugerez-vous ceci ?

Mercredi a eu lieu une séance qui marquera dans notre Histoire.

Messieurs Plichon, Lasies, Le Mire, Ribot, Briand, Lorolle et Gayraud se sont faits tour à tour entendre. Il s'agissait d'une interpellation sur les inventaires, et particulièrement sur l'inventaire de Boeschop où un catholique fut tué d'une balle de révolver dans la tête.

Le Président met aux voix l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour, »

### *Echec du gouvernement*

*Par 267 voix contre 234 l'ordre du jour est repoussé. Le gouvernement mis en minorité, s'est empressé de démissionner.*

Et maintenant, que l'on nous permette quelques réflexions.

Il y a environ un an Combes, le père des Casseroles, coulait sous le mépris public, à la suite de la dévoilation de l'odieux système de mouchardise, qu'il installa et protégea en France.

Le Ministère Rouvier tombe à son tour sur la question des inventaires, qui furent sanglants grâce à lui.

Combes est tombé sous le mépris public.

Rouvier tombe noyé dans le sang de ses concitoyens.

Est-il besoin de commentaires à ces faits ?

### Sénat

*Séparation*

La République Française, court le danger d'incidents diplomatiques, du chef de l'apostasie officielle.

Le Sénat s'est occupée cette semaine du conflit qui existe entre lui et la République Helvétique, nation en majorité protestante à propos de la paroisse de St-Gingolph.

La Suisse n'admet pas, qu'on moleste ses sujets catholiques qui partagent la dite paroisse frontière avec des citoyens français à propos d'affaires plus ou moins cultuelles.

Des négociations sont entamées.

## La Campagne Electorale

### Dans la 1re de Brest

M. Camprodon, ancien surveillant principal des prisons maritimes, pose, lui aussi, sa candidature aux prochaines élections législatives ; c'est le quatrième candidat se présentant contre Isnard, député sortant.

M. Camprodon ne se réclame d'aucun parti.

Il se déclare patriote et républicain démocrate et promet de se désister après le premier tour en faveur du candidat ayant ses idées qui obtiendra le plus grand nombre de suffrages.

### Dans la 2e de Quimper

On nous écrit de Douarnenez :

*Le Réveil* qui se targue en son dernier numéro, de soutenir les députés du bloc; aura fort à faire, avec les électeurs de la deuxième de Quimper.

La feuille blocarde est complètement muette sur l'état d'esprit de ces électeurs. Elle s'est bien gardée de nous entretenir des dangers courus par son protégé, ce protégé qui ne fut pas toujours *parfait*, qui fut *discuté... blâmé. quand il convenait !*

M. Le Bail a tout simplement manqué en certaine commune du littoral, de reposer pour toujours dans le sein d'Amphitrite.... et de vigoureux bras l'y eussent bercés !

Tout fait prévoir pour M. de Servigny, le jeune et actif candidat libéral, un éclatant succès..... D'anciens ennemis de la Liberté des autres réfléchissent profondément, et l'Oracle du 29 avril réservera au sympathique Georges plus d'une surprise.

### Dans la 2e de Châteaulin

M. Dubuisson, n'est pas au bout de ses déboires. Il reste encore quelque chose au fond de la coupe, et cette lie se doit boire !

Voici que malgré les dénégations précédentes du *Réveil*, l'illustre Nicol alias Paul-Louis, encombre de sa candidature les esprits des électeurs.

D'autre part, nous lisons dans l'*Ouest-Eclair* :

*Une nouvelle candidature.* — On annonce que les radicaux-socialistes carhaisiens ont enfin réussi à trouver un candidat à opposer à M. Dubuisson, député sortant. Ce candidat serait, dit-on, M. Louis-Honoré-Paul Lefranc, ex-président du cercle socialiste, actuellement sans profession, qui se porterait avec un programme socialiste anticlérical.

Allons, Messieurs les partisans de la Liberté pour tous, où est parmi vous le 4e larron ?

## LES BOUILLEURS DE CRU

Les bouilleurs de cru, c'est-à-dire les gens qui distillent chez eux des substances diverses pour en tirer de l'alcool *consommé dans la famille*, pourront le faire sans craindre les tribulations du fisc.

La quantité d'alcool à produire et consommer en famille était limitée à un certain nombre de litres. Maintenant il n'y a plus de limite.

Par 337 voix contre 209, la Chambre a voté l'article suivant :

Article unique. — Les propriétaires distillants les mares, vins, cidres et poirés, prunes, cerises, prunelles et lies qui proviennent exclusivement de leurs récoltes sont dispensés de toute déclaration préalable et affranchis de l'exercice à partir du 1er mars 1906.

Ce sera une prime à l'alcoolisme.

Ce qu'il est piquant de noter, c'est l'incroyable volte-face accomplie en cette circonstance par M. Rouvier qui, le 10 février 1903, repoussait avec acharnement le privilège des bouilleurs de cru sous prétexte d'un déficit incurable dans le budget et qui aujourd'hui le soutient, quoique le budget doive en pâtir davantage encore.

Quelles convictions ! On voit bien que les élections approchent, et que le Midi, le pays Moko, le pays des Ministériels, a des intérêts en jeu, les intérêts du vin !

## Questions Industrielles et Sociales

### La main d'œuvre et le machinisme

Je veux, pendant qu'il en est temps encore, jeter à mes compatriotes un cri d'alarme. Le moment est venu d'y regarder à deux fois avant de dire adieu à sa maisonnette et au clocher de son village pour aller tenter la fortune dans les grandes villes.

Je ne me servirai pas de tous les vieux clichés pour épouvanter les émigrants. Ceux-ci y sont tellement habitués qu'ils n'en font plus le moindre cas. Il ne sert de rien de leur dire que le bonheur est au village ; que la vie qui les attend dans les grands centres est une vie de galériens ; que le salaire doublé n'est qu'un leurre puisque le travail est décuplé, ce qui donne un bénéfice négatif. Je ne répéterai pas qu'il n'y a jamais de repos ; que la mort vous surprend dans l'ombre, loin de toute amitié et de toute consolation. Tout cela je l'ai déjà dit avec d'autres, Dieu sait combien de fois ! Celui qui s'est mis dans la tête de partir, part quand même, dans l'espoir d'être plus heureux que les aînés. Il se fie à son courage pour triompher des difficultés. Le travail ne lui fait pas peur.

Mais si le travail lui-même venait à manquer ! Je veux parler du genre de travail auquel les bretons se livrent d'habitude.

Trois ou quatre carrières, aussi peu brillantes que possible, s'ouvrent devant nos malheureux compatriotes. Ces pauvres gens qui n'ont jamais su que remuer le sol de leurs champs, ne peuvent se louer que comme manœuvres, terrassiers, charretiers ou chauffeurs. Or ces carrières vont leur être absolument interdites, grâce au progrès de l'automobilisme, du machinisme et de l'électricité. Je suis assez bien placé pour pouvoir en parler. Ma démonstration sera donc des plus claires et des plus faciles.

Pour le capitaliste et l'industriel qui rapportent tout à l'unité de mesure ou de comparaison, l'homme n'est considéré que comme une machine ; peu importe que cette machine soit en chair et en os ; il importe encore moins que cette machine ait une âme. Dans l'établissement d'un devis on tient compte de sa production de travail en kilogrammètres et du prix de revient de ce travail, tout comme pour une machine.

Or il y a incontestablement intérêt au point de vue de l'économie à supprimer partout la main d'œuvre.

Examinons quelques chiffres. Admettons 40 francs pour prix de tonne de charbon, et supposons que le cheval vapeur revienne à 2 k. de charbon par heure ; cela fait pour celui-ci 0 fr. 08 et pour le kilogrammètre 0.08 : 75 égal 0 fr. 00.106.

Admettons maintenant, pour l'homme, le cas où il produit le plus de travail, celui où il vire au cabestan — à la pelle il produit 5 fois moins — et supposons un gain de 0 fr. 50 de l'heure; le prix de revient de kilogrammètre ressort à 0 fr. 088. Les prix de revient pour le même travail sont donc dans le rapport de 1 à 82.

Comment le capitaliste hésiterait-il à supprimer les mains d'œuvre si on lui en fournissait les moyens !

Ayant mis son argent dans son entreprise, il n'y voit d'une part que les dépenses et de l'autre les recettes. Ce n'est pas son bien-être social qu'il songe. Qu'importent les familles qui meurent de misère dans leurs galetas ! Il a de l'argent à faire fructifier. La préoccupation primordiale est de réduire les dépenses.

La traction animale est en train de disparaître à Paris. Nous avons des fiacres automobiles, des tramways électriques. Mais ceux-ci sont encore d'une exploitation trop coûteuse : il leur faut un conducteur et un mécanicien ; le même personnel peut et devra assurer la marche de tous ces trains de plusieurs centaines de voyageurs comme par exemple au Métropolitain.

Les camions automobiles sont déjà nombreux dans les rues de Paris, mais ce jour est proche où ces camions eux-mêmes marcheront à l'électricité. Je crois qu'on ne s'aventurerait pas trop en avançant que d'ici peu on trouvera du courant tout le long des routes ; on en achètera comme on achète de la chandelle.

***

On s'occupe en ce moment d'installer dans la banlieue parisienne des usines colossales destinées à fournir du courant électrique à bon marché aux industriels et aux particuliers.

Le monopole des secteurs existants touche à sa fin et les sociétés nouvelles déjà formées, ou en formation veulent faire du gigantesque.

A Saint-Denis, une usine de ce genre fonctionne déjà ; elle fournit du courant au Métropolitain — indépendamment de la grande usine du quai de la Rapée — Elle va se doubler et elle se triplera avant peu. Je sais mieux que personne qu'on étudie des usines de cent vingt cinq mille chevaux. On croit rêver.

N'allez pas vous imaginer que cela va créer des emplois pour les manœuvres et les chauffeurs. Ces usines sont imaginées de telle façon que le personnel est pour ainsi dire supprimé. Tout se fera mécaniquement. Elles seront situées sur les rives de la Seine. Le charbon, amené par bateau, sera déchargé par des transporteurs et des élévateurs mécaniques.

(*A suivre*) Erwan Bertiou.

## IVANTER AN ILIZOU

Ar gouarnamant a gendalc'h gant Ivantoriou an Ilizou gant eur gounar ha na ziskouefe ket ar sovajed e kenver en europeaniz.

E komansamant an ivantoriou e oa bet trouz barz en Pariz ; meur a hini a oe glazet, ha zoken, hanter lazet. Goudeze, pa erruaz paotred ar gouarnamant var ar maeziou, ar baizanted a enebaz outo ive, hag e oe red kas soudarded hag archerien evit herzel ouz ar bobl da lac'ha an inspektorien.

Koulskoude beleg breman ne oa bet nemed taoliou dorn pe taoliou penn-baz. Mez, setu eun neventi all hag a zo deut da lakaat ar spont en kalon hon gouarnourien (na gomzan ket deuz an truez — kement-se a zo eun dra dianeet ganto —) ha da ziskuez d'an dud beteg pelec'h e c'hall kas eul lezen dinatur evel hini an Disparti.

Setu aman eta petra a zo c'hoarvezet : e kreiz ar Frans, ebarz departamant Al Loir-Uhel, eo en em savet al labourerien evit difenn o ilizou ; kemeret o deuz bep a forc'h pe bep a fuzul, ha pa weljent kanfarted ar gouarnamant oc'h erruont, e digemerent anezo deuz ar gwella.

Evelse e oa digemeret evel ma meump kontet ar sizun diveza, an inspektor e Campels, reseo a reaz eun taol forc'h hag a glazaz anezan ; an archerien a zeuaz d'e sikour, mez ken kounaret a oa ar baizanted ma renkaz an archerien tenna taoliou revolver evit sovetaat o buez. Eun daouzek bennag a baizanted a oe glazet gant an tennou, mez ar jandarmeed a renkaz tec'hel, ha n'int ket distroet di abaoue.

Eksempl paizantet Campels a zo bet heuillet gant ar baizanted all euz an departamantchou tro-var dro, ha bemdeiz e ve fors tud glazet deuz a bep kosteen. Er memez devez eo bet glazet daouzek archer en eun departamant.

Re bell e vije konta an holl maleuriou c'hoarvezet. Koulz lavaret, ar goad a ruill eun tam e peb lec'h, hag a ro ar seblant deuz ar brezel sivil. Rentomp kont deuz an ivantoriou ar c'hrisa :

### *En Breiz-Izel*

En *Ergue-Vraz*, *Sant-Divi*, *Kerfeunteun*, *Fouesnant*, etc.. eo bet ive stard an traou. Red eo bet kas archerien ha soudarded evit dont a-benn deuz ar bobl. En meur a iliz e oa bet masonet an noriou.

En *Kerfeunteun*, ar jandarmeed en em ziskuezas kriz meurbed. Unan anezo a walgasaz an Itron J... Mez ar c'habiten Blondin a erruaz, hag o welet ar jandarm o skei var an Itron-ze e roaz d'ezan 30 devez prizon.

C'houi gomz a oa hir fri ar jandarm goudeze !

En *Berrien* eo bet esaet ober an ivanter dilun. Ar person a revusaz lezel paotr an ivanter d'antreal. Heman a guitaaz neuze e-pad ma huche eur bern tud : « Vive La Liberte. »

En *Karnoet* eo bet esaet ober ivanter an iliz dimeurz. Dustu ma oa gwelet paotr an ivanter hag ar jandarmeed oc'h antreal er bourk e oa sonet ar c'hloc'h hag ouspenn 200 a dud a ziredaz dirag an iliz.

An Aotrou Olichon, person, a revuzaz lezel ober an ivanter, hag a lennaz eul lizer a enebiach.

E-pad ma lenne ar person e lizer unan euz ar jandarmeed a zeblante ober goap deuz ar c'hatoliked a oa aze.

Avansamant vo roet d'ezan, pe ne servich ket.

Setu ama lod deuz al lizer lennet gant an Aotrou Persoun :

Monsieur le Délégué.

En mon nom personnel, comme pasteur de cette paroisse, au nom du conseil de fabrique, ici représenté par M. Claude Jaffrennou, président, M. Jean Guilloux, trésorier, M. Michel Ménez, membre du conseil, entrepreneur de cette église ; je proteste avec énergie contre la mission que vous accomplissez en ce moment, et qui vous a été illégalement confiée. Oui, votre mandat est illégal, puisque vous n'êtes pas agent des domaines. Et le serait-il que nous n'accepterions cependant pas de le reconnaître.

Cette église est la maison de notre Dieu, de notre Père. Elle a été bâtie par ses enfants ; elle est leur propriété, ils la garderont. Pendant 18 ans, un vénéré pasteur de douce mémoire, M. Toussaint Pinson, a consacré sa vie à édifier ce temple à son Dieu ; pendant 18 ans, ses fidèles de Carnoët, pauvres et riches, l'ont aidé de leur bourse et de leur travail. De quel droit l'Etat viendrait-il aujourd'hui leur dire : « Ce que vous édifié par la force de vos bras ; ce que vous avez cimenté et arrosé de la sueur de votre front est à moi ? » Est-ce parce qu'une obole a été offerte par l'Etat ? Mais alors l'obole de l'Etat fait un esclave de celui qui la reçoit. Cet esclavage, nous ne le subirons pas ; notre conscience nous le défend.

Je le sais, même dans cette paroisse, quelques-uns se rient de l'excommunication. Qu'ils en rient, s'ils le veulent ! Mais nous, prêtres, fabriciens et chrétiens de Carnoët, nous voulons nous rappeler toujours cette parole du roi prophète. A la mort « l'impie ouvrira les yeux et poussera des rugissements de colère, il grincera des dents. »

Maintenant, Monsieur, accomplissez votre mandat, si vous le pouvez. Pour nous, nous ferons notre devoir jusqu'au bout.

En *Lokarn* hag en *Trabrian* eo bet great an ivanter. Eur bern tud a oa deut da enebi deuz paotr an ivanter. Maër Lokarn a oa eat da Drabrian da welet an ivanter. Pigna reaz var eur voger evit ober eur brezegen, mez n'hellaz ket komz, rag an dud a huche varnan.

En *Rostrenn*, eo bet serret nor an tour var paotr an ivanter.

Red eo bet terri eur prenestr evit permetti d'ezan dond er meaz. Er c'heit-ze an dud a huche varnan.

En *Pont-Melvez* (*Côtes-du-Nord*), eo bet esaet ober an ivanter, mez an noriou a oa serret.

Eur bern tud a oa en iliz.

En *Landelo* eo bet great an ivanter gant Ar Page, deuz Kastellnevez sikouret gant ar maër.

An Aotrou kure a oa laket d'ezan ar minottou evel d'eun torfetour ! Ar person a oa kemeret gant tri jandarm ha lakeat a gostez.

Tud Landelo a zo glac'haret deuz ar féson ma eo en em gonduet an archerien e kenver ar veleien.

En *Sant-Hernin*, eo bet great ivanter an iliz d'an 8 euz ar miz-man. Neubeud a dud a oa en iliz er c'hontrol deuz ar pez a dremen er parreziou tro var dro.

En *Brieg*, evit an ivanter dimerc'her eo bet gwelet traou heuzuz.

Eur jandarm en deuz bountet e vaïonetez e korf eun den hanvet Penanrun. Heman, eun den terrupl a skoaz eun taol dorn var Pandor ken a c'hlazaz anezan.

Merc'hed a zo bet stlapet en tu all d'eur voger gant mevelien ar gouarnamant. Ar Fink, capitaine ebarz an 118 hag e lutanant a zikoure a galon vad labour ar perseptor. Er c'hontrol, kabiten ar jandarmeed a zo bet deread.

En *Gourin* eo bet great an ivanter dimeurz. Red eo bet kas 300 soudard var varc'h ha 80 jandarm evit galloud ober al labour divalo-ze.

Da seiz heur, souprefet Pontivi a erru, hag a lak daou brizonier (kemeret a ve ar pez a gaver) da vrizilla an noriou.

Er c'heit-se ar soudarded a harze deuz an dud da dostaat d'an iliz.

Ar person a lennaz eul lizer a enebiach dirag an nor, hag a lavaraz penoz na blegfe nemed d'an nerz. Goude-ze ar maër a reaz eur brezegen gaër hag a lakeaz an dud da straka o daouarn.

Vel ma oa skuiz ar galeourien o vrizilla an noriou, an ajant-voyer a lakeaz klask tri gantonier evit echui al labour. Daoust hag al lapous-ze a zonje d'ezan a oa ar gantonierien er memez renk gant ar brizonerien a gomzemp araok ?

A-benn teir heur labour a c'hellaz ar paour keaz kantonier digerri an nor.

Evit echui an Aotrou Person en deuz trugarekeet ar gristenien.

En *Ploudaniel*, e kichen Lesneven an inspektor, gantan archerien evit e zikour en em rentaz er bourk an 2 euz ar miz-man, mez an noriou a oa serret, ha ne c'hellaz ket ober e labour.

Var dro 3000 a dud a oa dirag an iliz.

*Er Merzer* n'eo ket gallet ober an ivanter dilun diveza gant an Aotrou Arayon, perseptor en Lannderne.

An Aotrou Maget, person ar barrez, en deuz lennet eul lizer a enebiach.

Pa oa deut ar poent da vont en iliz, kristenien ar barrez a zerraz an noriou evit miret ouz paotr an ivanter da vont e-barz. Sethu mevel ar gouarnamant en euz renket tec'hel kuit euz ar bourk.

En *Sant-Meen*, n'eo ket bet gallet ober an ivanter.

En *Kommana*, perseptor Sizun n'en deuz ket gallet, d'an 2 euz ar miz-man an-

---

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 14

## Kontadennou gwechall-goz-koz

### GANT YAN AR FLOC'H

Ar Benniz a oa neuze o c'hoari ar mean-pouez. Meur a dap krog en eur mean diou wech brasoc'h eget re ar re all hag a sklap anezan diou wech pelloc'h evit o re.

Penn a oe souezet, hag hen ha lakaat bez meud e zorn deou en e c'henou, goaska warnezan gant e zent, hag e teskaz e oa daou c'halloud e Meur : galloud eur sorser a berz e vreg, galloud ar gwesta den a berz e-unan...

A benn eur pennad amzer, Rouanez ar Zav-Heol a skrivaz da Benn ne viche ket treac'h d'ezhi. Eur zorserez a oa hi, e gwirionez. Penn a gontaz kement-ze da Veur.

— Me a ielo, eme ema, hag a galoun vad zoken.

Ar Roue Penn a gemeraz mil Pennad ganthan, hag he en hent.

— Deuz ganeomp, Meur, emezan.

— Kit atao, me a vezo araozoc'h eno.

War zouar ar sorserez koz e oa tri Beulven. Meur, digouezet araog Penn, a ieaz d'o c'haout. C'hoarzin a reont d'ezan.

— Perag e c'hoarzit ogiz-se ? eme Veur d'ezo.

— Abalamour ez comp da lounkat ac'hanout.

Meur a dap e gleze :

— Piou ar gwella ac'hanoc'h ? emezan, ma tibennan anezan.

— Kaloun a zo ennout, eme eur Peulvan o kerzet d'ezan. Mez gortoz !

Hogen, penn ar Peulvan a gouez war an douar. Ha pennou an daou all ivez.

Hag hen ha skei war zor ar Rouanez koz.

— Piou a zo aze ?

— Meur.

— Petra 'glaskez ?

— Kik, bara ha gwin evit Penn hag e Benniz. Arc'hoaz e vezint ama.

— Kea da gaout va mevelien, ha goulen ar pez a giri ganto.

Ha Meur da gaout ar baraer.

— Bara, emezan, da arme ar Roue Penn.

— N'am beuz ket re evit arme ar Rouanez, ha n'eo ket d'eur c'houler evel d'id e roin va bara !

Dibennet eo ar boulonjer hag ar bara kaset da di ar Peulvaned maro.

Ha Meur d'ar c'higer :

— Kik da arme ar Roue Penn.

— Dal an askorn-ma. Seurt all n'az pezo.

Gant an askorn-ze eo faoutet e benn ouz ar c'higer, hag ar c'hik kaset da di ar Peulvaned.

Ha Meur d'an hostiz :

— Gwin da arme ar Roue Penn.

— Kea kuit, lampoun, po er gwin e vezi beuzet !

Dic'houzouget eo ar gwinaer, hag eur varrikennad gwin kaset da di ar Peulvaned.

Antronoz, pa zigouezaz Penn hag e dud, e kavchont peadra da zibri. E keit ma kargont o c'hôf, Meur a ia da gaout ar rouanez.

— Petra glaskez ? eme houma.

— Ra zeui da stourm ouz Penn hag e Benniz ?

— Mad. Arc'hoaz am bo mil den da stourm ouz Penn.

Ha Meur da Benn :

— Rann da zoudarded e diou vanden : unan a vo d'id, eben d'in.

— Mad eo ha great e vezo.

Antronoz, setu ar c'hrogad. Meur gant e gleze a ra memez tra hag eun coster gant e falz. Dizale, ne joum ieoten ebed en he zao, den ebed eo a fell d'in lavarout.

— Da drugarekaat, Meur, eme Benn.

— Gortoz, gortoz, n'eo ket echu c'hoaz.

Hag hen d'ar Rouanez :

— Emgann ! pe ar gounid da Benn.

— Emgann ! me ar Rouanez, Penn ha me hon daou.

— Mad, eme Benn o klevout an draze. Troc'het n'oun ket bet morse.

— Ia, mez an hini goz he deuz eur gwall giez ganthi.

— M'am biche va c'hiez Bran, eme Benn.

— Dont a rai mar deo beo, eme Veur.

Hag hen ha gopal. E vrek, e Gorre, a glevaz anezan :

— Petra 'faot d'id ? emezhi.

— Kas d'in Bran, kiez Penn, buhana ma c'helli.

Gwener a gav Bran, a c'houez warnhi. Eun hanter-heur goude e ma e giez e kichen Penn.

Hag hema da stourm ouz ar Rouanez koz. Koll a ra hi. He c'hiez a lam neuze war Benn, mez araog m'ema warnan, Bran he douz lazet anezhi, ha Penn a we treac'h, evel just.

Antronoz vintin, Meur a lavar da Benn :

— Me a zo mab da Roue Gerne, ha mont a ran d'ar gear.

Na laouen e oe tad Meur ouz e welet distro, ha gantan ar plac'h koanta a oe biskoaz. Gwener a zisplegaz an histor penn da benn.

— Ma, eme ar Roue, va Rouantelez a zo da Veur.

— Unan vrasoc'h hen deuz, eme Wener, ar Spagn a zo d'ezhan.

An deiz warlerc'h, Meur hag e vreg a oa er Spagn. Aboue n'euz bet klevet seurt divar o fenn.

## XII. — AN HOUADEZ RUZ

E Breiz-Izel e oa eur Roue hag en doa dek mab. Mont a eure da c'haloupat meaziou e vro eun devez. E tal eur len e oa, ha hen ha gwelet warnezhi eun hoadez, dek bihan ouz he heuil, hag hi a roe taoliou beg d'unan anezo egiz evit e gas kuit diouthi. An nao all avad a c'helle c'hoariellat en dro d'ezhi.

— Petra an dra-ma ? eme ar Roue.

Hag hen da gaout e zorser ha diskleria d'ezan ar pez hen doa gwelet.

— An houad pelleat ouz ar re all eo hoad an Deok.

— An Deok ? eme ar Roue.

Ia, pep tra pa vez dek anezan a renk beza roet d'an Deok, unan dre pep dek.

— Unan euz va mibien a zo d'an Deok neuze ivez ?

— An dud hag al laposed n'int ket ar memez tra.

— Memez tra, me a roio unan euz va bugale d'an Deok. E mod all, martreze, ez afe drouk enan... Mez penaoz a rin ?

— Lakit anezo holl da c'hoari ar vell. An hini a c'hounezo war an nao all, hennez eo a vezo d'an Deok.

Great a oa egiz-se, hag ar Roue d'e vab :

— Kea da gaout an Deok.

— Da gaout an Deok nez in ket, roit d'in peadra da c'haloupat, ha me a ielo kuit egiz ma vichen d'an Deok.

Ha mintin mad antronoz, setu hen en hent. Beteg an noz du, e kerzaz-Baz e oa neuze e-tal ti eun den koz.

— Deuet mad ra vezit, Ledan, eme ar c'hoziad d'ezan. Dont a rai an traou da vad ganez mar gouzez tapout lapoused ! Merc'h Roue ar Zav-Heol a zeuio arc'hoaz vintin d'al lenn a zo aze, e kichen va zi. Bep seiz vloaz hebken e teu, hag arc'hoaz eo ema he devez merket. Daouzek plac'h a vezo ganthi. Bep a gab a vezo gantho. An daouzek a daolo ho re n'euz fors peleac'h ; hi avad, o veza merc'h d'eur Roue, hi a lakaio he hini istribill ouz ar wezen elo aze. Pa vezo en dour, ker d'ar red da dapout he c'hab. Deuet er meaz, hi a laro : « Ledan, ro d'in va c'hab ». Te a responto : « na rin ket anezan ». Hag hi adarre : « ro anezan a galoun vad, pe en despest d'it am bezo anezan ». Ha te : « tra, tra, n'az pezo ket de gab e mod ebed nemet dimezi a ri d'in ». Hag hi : « d'it a vezin maz out goest da zianaout ac'hanoun e touez ar re all ». Hag hi hag e daouzek plac'h, a vezo siliou anezho. Ar re all a ielo da ouclet ar ster, hi avad a joumo beg he lost war c'horre an dour, hag egiz-se e tianavezi anezhi. Hag ouspen, hi a gomzo hag hi hebken, rag ar re all a davo mik. Neuze ec'h huanodo : Han ! an hini roet gant e dad d'an Deok a zimezo gant merc'h Roue ar Zav-Heol, mez he gounit a vezo red d'ezan.

Egiz-se e c'hoarvezaz penn da benn. Merc'h Roue ar Zav-Heol a joumaz neuze gant Ledan, hag an daouzek all a redaz d'ar gear pe da leac'h all, n'ouzoun dare.

Koantik, merc'h Roue ar Zav-Heol, a ro neuze eun taol da zaou vod lann, hag ar re-ma a zeu da veza daou loan kezek. Ha Ledan hag hi ha pignat war bep a hini, hag en hent. Da zar-noz e tigouezont e ti eur iontr d'ezhi.

— Kea da gaout va iontr, emezhi, ha goulen diganthan ale'houez kambr e denzoriou. Eno e kavi ac'hanoun adare.

An tonton ne ouie ket e oa Koantik er gambr-se, ha sonjal a rea e oa deuet Ledan da c'houlen e verc'h d'ezan. Rag-se, e roaz raktal an alc'houez. Ha Koantik da Ledan :

— Laka da penn war va farlen.

Ober a ra, hag hi a blant etre e zaoulagad spillen ar c'housked. D'ar mintin, e tenn ar spillen kuit, hag hi :

(*Da heuil.*)

treal en iliz. Tec'hel a renkaz e-pad ma huche ar bobl : « d'an traon al laër. »

En *Ploumoger*, Bro-Leon, n'eo ket bet gallet ober an ivanter.

— Distrei a rin a lavaraz ar perseptor.

— O ! Ni a vezo eno ive a respountaz an dud.

Ha paotr ar gouarnamant kuit e-pad ma gane ar bobl ar c'hantik : « d'hor mam Santez Anna. »

### *En Breiz-Uhel*

En *Lamballe* (Côtes-du-Nord) eo bet esaet ober an ivanter d'ar sadorn 3 a viz meurz, mez serret a oa norion an iliz hag ouspenn 500 a dud a oa vit he difenn.

Paotr an ivanter n'en deuz ket gallet tostaat.

En *Caulnes* (Côtes du Nord) n'eo ket bet gallet ober an ivanter.

An Aotrou Maer Baudet (Azen en brezonek) pehini zo a du gant ar gouarnamant a oa eat da goach er c'heit-ze.

### *En Bro-C'hall*

En *Paris*, eo bet great an ivanter ebarz meur a iliz, hag a zo bet freuz adarre. En iliz Sant Fransez, vardro ciz heur mintin, dirgwener 2 deuz ar miz man, 200 ajanted polis a saillaz var difennourien an iliz, a arretaz iod anezo hag a glazaz ar re all. Unan euz an ajanted a skoe gant eun esken var ar gristenien.

En *Montreyard* (Haute-Loire), eur perseptor, acherien gantan a erruaz d'ober an ivanter. An dud a oa ken kounaret ma ne c'heljont ket tostaat d'an iliz ; neuze e oant kelc'hiet gant ar baizanted hag e renkjont en em denna ebarz ar maeri. Mez imposubl a oa d'ezo tec'hel kuit, ha ne oar den pegoulz o dije gallet mont kuit panevet d'ar faktor. Heman a c'hellaz mont da avertisa ar prefet pehini a ordrenaz kas archerien ha fors soudarded da vont da zikour ar re-all.

Pa erruaz sikour d'ezo an archerien a oa er maeri a eseaz sortial ; ar bobl a lampaz varnezo hag e oant skoet holl a daoliou baz pe a daoliou forc'h. En eur welet an dra-ze, ar re-man a dennaz taoliou revolver var an eneb ourien.

Daou vleset a zo bet.

En *Bellevaux*, eur barrez vihan deuz departamant ar Savoi-Uhel, pemp archer a zo bet glazet ; daou anezo a zo bet kaset d'an hospital.

En *Sant-Amand* (Deux Sèvres), ar souprefet en deuz kavet 1.500 paizant, forc'hiou ha fuzulliou ganto hag a harze anezan da dremen. Lakaat a reaz ar soudarded da zigerri d'ezan eun hent. Mez pa erruaz dirag an iliz, tud hag a oa en diabarz a daolaz mein varnan. Eun archer a zo bet glazet.

C'houec'h den a zo bet arretet.

En *Sant-Martin-de-Fougeres* ar perseptor a zo bet digemeret gant eun taorevolver hag a glazaz anezan.

En *Boeschep*, (départamant an Nord) eo bet lazet eur c'higer epad an ivanter ; eun taol revolver en deuz tapet en e benn. Ar c'homisaer a zo bet glazet ive.

## AUTOUR DES INVENTAIRES

Nous lisons dans l'*Ouest-Eclair* :

MM. les chanoines Dieulangard, vicaire capitulaire et Gorel ont été cités à comparaître par devant le juge d'instruction au tribunal de Vannes. Tous les deux étaient prévenus d'infraction à l'article 35 de la loi du 9 décembre 1905. Il s'agit de la loi dite de Séparation. Voici l'article visé :

« Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en sera rendu coupable sera puni d'*un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité*, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile. »

M. Gorel aurait commis ce délit en lisant la protestation en chaire lors de la première tentative d'inventaire à la cathédrale ; M. Dieulangard, pour l'avoir écrite, est accusé de complicité.

Comme on le voit, çà promet !

Il semble donc que les menaces de M. Allard dans la *Lanterne*, qui défend aux prêtres de lire en chaire l'Encyclique de Pie X sous peine de poursuites, seraient mises à exécution.

D'autre part, M. Morelle, Vicaire général de Saint-Brieuc, et M. Méhent, curé de St-Michel ont comparu le Lundi 5 Mars devant le juge d'instruction de cette ville pour le même motif !

En vérité ! nos gouvernants sont devenus fous... N'est-ce pas eux qui arment les citoyens les uns contre les autres ?

L'officieux *Matin* annonce à ses lecteurs que le : « génie a reçu l'ordre de faire sauter à la dynamite, les portes des églises et les palissades de blocs de pierre, de poutres et de chars à bœufs qui en défendent l'entrée !

Ombres des Ravachol et des Henry, que ne fûtes-vous ministres ? La ligne qui cercle votre col, eut barré simplement le plastron d'une chemise que nulle main n'eut échancrée !

On nous annonce que le sympathique maire de Moëlan, M. le Comte de Beaumont vient d'être révoqué. Honneur à lui !

Skriva rer d'eomp deuz Pluskellek :

Deut oun da sonjal en eur glevet komz deuz an invantoriou deuz 3 Aotrou, unan deuz Beljik ha daou deuz Franz a zigoueaz da dremen en Pluskellek evit bizita o mereriou var dro ar 15 a viz c'houerver divezan. An dudman a zo tud a fe vad hag a antreaz en Iliz Pluskellek evit pedi an Itron-Varia-C'hras da veniga ho mererien. An dud pa glevjont a oa Aotrone en Iliz a lavaraz an eil d'egile : « Erru eo an invantourien. D'amp d'ê, ha kemeromp peb a venvek. » Darn a gemeraz eun tranch, darn eun hach, ha pephini evel ma c'halle, Mez unan a laraz a oa tud o pedi ha n'o devoa intantion fall abed a-enep an Iliz.

## CHRONIQUE INTERCELTIQUE

**IRLANDE**

*Dublin.* — Nous avons le plaisir d'apprendre que sera célébré à l'Eglise d'Harold's Cross, le 17 Mars 1906, le mariage du grand publiciste patriote Edmond Fournier d'Albe, avec Miss Edith-Consuelo Hitchcock...

Les lecteurs d'*Ar Bobl*, savent quel dévouement à la cause celtique et particulièrement au relèvement intellectuel et moral de l'Irlande, apporta notre confrère.

Miss Hitchcock, bardesse du Gorsedd de Grande-Bretagne est depuis longtemps le bras droit de son fiancé, dans cette lutte de tous les jours contre l'esprit anglais.

Les deux familles appartenant à la relijion anglicane, ont décidé que le service divin, serait fait en Gaël.

Les Régionalistes bretons ne peuvent que féliciter leur frères d'Irlande et appeler sur les jeunes époux, la bénédiction du Dieu des Celtes !

# KELEIER

## Kerne-Uhel

**KERAEZ**

*Echelle de sauvetage.* — Nous apprenons que M. Auguste Trévennec, natif de Carhaix, demeurant à Portsall (Finistère), a offert une échelle de sauvetage, de son invention, à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Carhaix.

Des essais très satisfaisants en ont été faits dimanche dernier, place de la Mairie.

Nous félicitons bien chaleureusement ce généreux donateur.

— *Avis.* — M. Le Hénaff, rue des Carmes, informe le public, que son atelier de réparations de chaussures est désormais transporté dans la rue de La Tour d'Auvergne, ancienne rue St-Joseph.

— *Avis.* — Jean-Marie Hervé, menuisier, rue des Carmes, informe le public qu'il fait toutes réparations de menuiserie, meubles sur commande, sommiers neufs, et réparations.

— *Foire de la Mi-Carême.* — C'est mardi prochain, 13 mars, qu'aura lieu la foire de la Mi-Carême.

— *Concours de poulichas.* — Le concours de pouliches pour les départements de Carhaix, Huelgoat et Châteauneuf, aura lieu le 27 mars, à 2 heures de l'après-midi, sur le Champ-de-Bataille.

500 francs de prix seront décernés, dont 250 francs comme primes d'encouragement et 250 francs comme primes de reproduction.

— *Conseil municipal.* — Le conseil municipal est convoqué pour ce soir, vendredi à 8 heures du soir, en première session ordinaire de 1906.

**SANT-NIKOLAS-AR-PELEM**

*Etat-civil de Février.* — Naissances. — Albertine Guérin ; Ambroisine Le Camus ; Jean-Baptiste Le Cam ; Guénanff ; Roger Hernion ; Edouard Robin ; René Le Denmat ; Joseph Le Provost ; Yves Le Joncour ; Albert Le Bail ; Ernest Tréguler ; Yves Goth.

Mariages. — Yves-Louis Le Verne et Philomène Lagadec ; Noël Le Bourhis et Marie-Renée Even.

Décès. — Marie-Anastasie Kergréis ; Yves Savéan ; Marie-Anne Derrien ; Charles Le Minouche ; Jean Bernard.

Excédent des naissances sur les décès : 7.

**PONT-MELVEZ**

*Mariage.* — Nous apprenons le prochain mariage de M. Philippe Le Bon avec Mlle Valentine Primat.

Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

**KARNOET**

*Justice de paix.* — On nous écrit :

Par jugement en date du 7 mars, M. le juge de paix du canton de Callac, a ordonné l'inscription d'urgence, de M. Corentin Le Page, vicaire, à Grâces-Guingamp sur la liste électorale de la commune de Carnoët, lieu de son domicile.

M. Le Page en avait été rayé sans notification par M. Couillec, maire de la dite commune.

Espérons que ce jugement, et un autre identique porté en faveur de F. Jaffrennou mettront fin à ces abus.

**ROSTRENN**

*Naissance.* — Nous apprenons avec plaisir que Mme Bouché, femme du Docteur Bouché de Rostrenen, vient d'être mère d'un petit garçon, qui a reçu le prénom d'Yves.

Toutes nos félicitations.

— *Cours du marché.* — Prix des 100 kilos : Froment, 21 fr. ; avoine, 18 ; blé-noir, 14 ; seigle, 15 ; pommes de terre, 5,50 ; œufs (la douzaine), 0,80 ; beurre (le kilo), 2,50.

**KERGRIST-MOELLOU**

*Mort accidentelle.* — Les époux Pampanay, du village de Kernévezland, vaquaient à leurs occupations journalières, laissant leur petite Marie-Yvonne âgée de 16 mois, s'ébattre dans la salle de leur ferme, quand soudain ils s'aperçurent que l'enfant avait disparu. Ils se mirent à sa recherche et trouvèrent leur pauvre fille tombée dans une bassine d'eau. Marie-Yvonne, dont la tête avait porté tout d'abord dans la bassine, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, ne put être ranimée.

## Kerne-Izel

**KEMPER**

*Cavalcade de bienfaisance.* — Le Comité reçoit de tous côtés des encouragements et des souscriptions pour la cavalcade de bienfaisance du lundi de Pâques, 16 avril.

Parmi les souscriptions parvenues jusqu'à ce jour, relevé celles de M. le Préfet du Finistère, de Mr. l'Evêque, de plusieurs Sénateurs, Députés, Conseillers Généraux, Conseillers d'Arrondissement, Chefs de Service, etc.

M. Le Hétet a aussi reçu de M. Collignon une lettre l'informant qu'il veut bien accepter la présidence d'honneur de la cavalcade.

Toutes les Sociétés locales ont tenu également à contribuer pécuniairement à la réussite de l'œuvre entreprise. Voici les sommes qu'elles ont votées :

Syndicat des négociants en vins et spiritueux du Sud-Finistère, 50 fr. ; la Croix-Rouge (section de Quimper), 50 fr. ; syndicat patronal du bâtiment, 50 fr. ; la Cornouaille, 25 fr. ; la Société d'agriculture, 25 fr. ; la Société hippique, 25 fr. ; le Vélo-Sport, 10 fr. ; l'Hallali, 10 fr. ; le Stade, 10 fr. ; le Papillon, 10 fr.

En outre la Société de tir « La Cornouaille » a décidé de faire un char à ses frais.

Des pourparlers sont engagés avec M. le Président de la fanfare l'*Indépendante*, de Carhaix, qui a offert le concours de cette musique.

Pour la soirée, le Comité s'est arrêté à l'organisation d'une fête publique sur le Parc et à un bal populaire. Nous en reparlerons.

Rappelons que tous les dimanches 2 commissaires se tiennent dans une des salles de l'hôtel-de-ville, de 9 à 11 heures pour donner tous renseignements et recevoir les engagements des personnes désirant prendre part au cortège.

**GOAYEN**

*Navire perdu.* — La goélette *Gauloise*, d'Audierne, capitaine Canévet, armateur Louis Dubois, s'est perdu corps et biens, en face du port de Boulogne-sur-Mer. On est sans nouvelles de l'équipage.

Ce bateau, chargé de pommes de terre à destination de Dunkerque, était parti de Loctudy, il y a trois semaines environ, et avait été obligé de retourner à Port-Louis en relâche, d'où il était reparti le 22 courant.

Le canot et la bouée de sauvetage ont été trouvés à la côte, près de l'entrée de Boulogne.

On aperçoit, à mer basse, l'extrémité d'un mât. Le navire serait coulé par quinze mètres de fond, à 600 mètres au nord-ouest de la digue Carnot. C'est la deuxième goélette que M. Dubois perd cette année.

Cette goélette avait été construite en 1903, au Sables-d'Olonne.

**KASTELLIN**

*Le feu.* — Un feu de cheminée a éclaté lundi dernier, vers 7 heures du soir, dans la conciergerie du tribunal de Châteaulin.

On n'a pu se rendre maître de cet incendie qu'après plusieurs heures de travail.

Il serait dû à l'imprudence d'un employé qui aurait mis sur le feu, dans une marmite, du coaltar. Celui-ci s'enflamma subitement et communica le feu à la cheminée.

**MOELAN**

*Un Drame à Keranglien.* — Un drame s'est déroulé le 21 février au cours d'une noce au village de Keranglien.

Deux des invités, Ernest Mahé et Kermagoret, qui étaient pris de boisson, en vinrent aux mains, et Mahé excité par l'ivresse frappa d'un coup de couteau au ventre son adversaire, qui survécut un jour à peine à son horrible blessure.

L'assassin, une fois dégrisé, se rendit compte du crime qu'il avait commis dans un moment d'inconscience. Quand il apprit que sa victime était morte, ce malheureux garçon tomba dans un état de prostration tel, qu'on a dû lui mettre la camisole de force et que l'on va être obligé de le diriger sur une maison de santé.

Le spectacle de ce que l'ivresse a fait d'un superbe garçon de 23 ans, bien découplé, bien équilibré et intelligent, devrait bien faire réfléchir tous ceux qui succombent cette funeste passion.

**LANDUDEC**

*Emouvante cérémonie.* — Dimanche dernier a eu lieu à Landudec, devant une très grande affluence, une émouvante cérémonie.

Mgr Dubillard a béni une statue du Sacré-Cœur en commémoration de la consécration de cette commune qui a eu lieu il y a un an. On sait que cette consécration valut à M. Marzin, maire, les honneurs de la révocation.

### Conseil aux Enrhumés

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, s'il survient de la gêne dans la respiration, il faut employer de suite, pour éviter les complications possibles, la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux remède calme instantanément les souffrances, l'oppression, la toux des vieilles bronchites ainsi que les plus violents accès d'asthme et de catarrhe. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

## Leon

**MONTROULEZ**

*Eur soudard glazet.* — Soudarded Montroulez a zistroe an deiz all deuz eur valeaden.

Pa oant o tremen e kichen eur voger, heman a gouezaz hag eur soudard, Ar Bescond deuz Kemperle a oa tapet din-dan. Bet en deuz daou gosteen torret.

**PLOUESKAT**

*La foire.* — La foire de mars a eu lieu cette semaine par un temps splendide. Les transactions ont été nombreuses. Les prix étaient assez élevés.

La prochaine foire, qui aura lieu le 1er avril, et qui est dite foire de Saint-Laurent, est la foire la plus importante de l'année après celle de Saint-Luc.

— *A la cure.* — M. Godec, curé-doyen d'Elliant, chanoine honoraire, est nommé curé-doyen de Plouescat, en remplacement de M. Goasguen, décédé.

**LANNDERNE**

*Les jours gras.* — Durant les jours du Carnaval, les jeunes gens du patronage St-François ont donnés 3 représentations fort goûtées ; les nombreux spectateurs ont vigoureusement applaudis les acteurs.

— *Recensement.* — Dimanche dernier il a été procédé au recensement de la population. La ville avait été divisée pour ce travail, en 33 sections.

AVIS A RETENIR. — Contrairement à la jurisprudence qui régit les marques de fabrique, on laisse entendre qu'il existe plusieurs sortes de **Byrrh**. La maison Violet, frères, de Thuir, se trouve contrainte de protester contre cette interprétation abusive du mot **Byrrh**, qui, régulièrement déposé, est sa propriété exclusive.

*Le fait de vendre ou de servir sous le nom de* **Byrrh** *un produit autre que celui de la maison Violet, frères, exposerait son auteur à des poursuites rigoureuses.*

## Treger

**BEGARD**

*Descente de justice.* — Une descente de justice a eu lieu au village de Kergadic, en Bégard, où habite Marie David, ménagère, âgée de 39 ans. Celle-ci est accusée d'avoir donné la mort à un enfant nouveau-né, mais Marie David prétend que l'enfant est mort naturellement. Quoiqu'il en soit, le corps du pauvre petit a été retrouvé sous les pierres du foyer, où la mère l'avait caché.

**GOUDELIN**

*Incendie.* — Un incendie a éclaté dimanche matin, vers 7 heures, au château de Montjoie, appartenant à M. le comte de Botmiliau.

Tout le personnel du château et des fermes du voisinage est accouru immédiatement et a réussi à éteindre le feu en démolissant toits et plafonds. Si l'incendie avait pris la nuit, Montjoie brûlait. Les dégâts sont assez importants.

## Gwened

**PLOUAY**

*Deux accidents.* — Le maçon Louis Jaouen, 43 ans, demeurant à la Chaumière, en Plouay, revenant de travailler à Inguiniel, a été renversé sur la route, à un kilomètre de Plouay, par une voiture, qui lui a passé sur le corps.

L'auteur de l'accident, au lieu de s'arrêter et de porter secours, a fouetté son cheval et a disparu.

Jaouen a été trouvé par le charretier Fouligoc.

Le docteur Laransie a constaté que le blessé avait la cuisse droite et le poignet gauche fracturés.

— Le même jour, le journalier Vincent Le Parc, 52 ans, qui faisait glisser des sacs de seigle du grenier dans une charrette, au bourg de Plouay, pour le compte de Mme Lorvo, d'Arzano, est tombé de ce grenier dans la rue.

Le docteur Le Fort a reconnu que Le Parc avait une contusion à la moelle épinière et une lésion à un organe intérieur.

*On a de nouveau tenté de faire l'inventaire à Vazeilles.*

*Le Préfet s'y était rendu ; mais à l'entrée du bourg s'élève une barricade sur laquelle se trouve une cinquantaine d'hommes armés de fourches. Derrière cette barricade se trouvent plusieurs centaines de manifestants, et dans le clocher se tiennent des guetteurs armés de fusil.*

*Malgré les forces imposantes dont dispose le Préfet, à savoir : une trentaines de gendarmes, un peloton de chasseurs et deux compagnies d'infanterie, il n'ose pas ordonner l'assaut et les troupes s'en retournent.*

*A Thoras également la population armée de fourches, faulx et fusils a empêché l'inventaire.*

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Ecole d'Agriculture d'Hennebont

Nous attendions les examens semestriels pour parler de nouveau à nos lecteurs de cette Ecole. Ils nous ont permis de constater qu'elle a bien répondu à ce que l'on attendait de son enseignement.

La commission compétente, chargée de faire subir aux élèves les épreuves orales, a été très heureusement impressionnée par l'ensemble. Les notes obtenues prouvent qu'il y a eu un sérieux effort de la part des maîtres et des élèves.

Pour le classement, il a été tenu compte aussi des compositions écrites et des récapitulations hebdomadaires et mensuelles ; les places ne dépendent plus ainsi uniquement de l'aléa, de la « chance » de l'oral, mais elles sont la récompense du labeur soutenu.

Durant le semestre écoulé, les travaux pratiques, tant dans l'enclos de l'établissement qu'à la ferme, ont été nombreux et variés ; les élèves y ont pris la plus grande part et les transformations sont leur œuvre. Nous ne pouvons en donner qu'une très courte énumération, sous peine d'abuser de l'hospitalité qui nous est si gracieusement offerte dans ces colonnes.

Création de deux champs d'expérience sur la culture du blé et ses différentes fumures ; plantation ou remise en état de deux vergers contenant quantité d'arbres fruitiers d'espèces diverses et choisis parmi les meilleures variétés ; soins aux vieux arbres, (taille, coupe du bois mort, sulfatage, paillis) ; création d'une pépinière ; organisation d'un poulailler ; défrichements ; création d'une prairie artificielle, etc., etc...

Le matériel agricole est, comme bien on pense, des plus complets et des plus perfectionnés.

Le Bétail comprend des spécimens de races variées. Mais, au point de vue des bovidés, l'Ecole a pris pour but d'améliorer par la sélection et l'alimentation, la race bretonne pie-noire, tout en la comparant avec les races normande, hollandaise, flamande et jerseyaise.

En résumé, rien n'a été négligé pour donner aux élèves le moyen de s'instruire dans tous les perfectionnements de la science agricole.

L'installation d'une petite usine d'électricité, qui fournit à l'Ecole l'éclairage et la force motrice, permet aux élèves d'étudier pratiquement la question si importante des moteurs. Ils en voient chaque jour les avantages et les commodités à la laiterie ; l'an prochain, on y joindra une cidrerie, avec presse à quatre colonnes.

Les résultats obtenus sont donc très encourageants. L'Ecole les doit surtout à la compétence et au zèle hors de pair de son Directeur, au dévouement sans bornes de ses Maîtres, à la bonne volonté et à la discipline des élèves ; elle les doit encore à la générosité de quelques bienfaiteurs qui ont bien voulu accepter d'en supporter la charge jusqu'à ce que surgissent de nouvelles sympathies et de nouveaux concours. — Tous ont droit à la reconnaissance des agriculteurs, propriétaires ou fermiers, pour qui l'Ecole a été créée et qui leur rendra — ses cinq premiers mois d'existence en sont un sûr garant, — de si précieux services.

Voici, par ordre de classement, le nom des élèves ayant subi avec succès les premières épreuves :

*Premier Cours.* — J. Le Campion, de Saint-Lô (Manche) ; A. Boucher, de Kerentrech-Caudan (Morbihan) ; M. Lecoq, de Tillières-sur-Avre (Eure) ; J. Mary, de Carnac (Morbihan) ; A. François, de Saint-Nazaire, (Loire-Inférieure) ; E. Flamary, de Cherbourg (Manche) ; F. Moreau, de Milly (Maine-et-Loire) ; A. Lecam, de Port-Louis (Morbihan) ; A. Monnier, de Mûr-de-Bretagne (Côtes-du-Nord) ; A. Cabeza y Gonzalès, de Moréna (Espagne) ; P. Gauthier, de Renac (Ille-et-Vilaine) ; D. Le Berre, de Neuillac (Morbihan) ; L. Raoul, de Rumengol (Morbihan) ; M. Prado y Cima, de Colloto (Espagne) ; R. Cuesta, d'Oviedo (Espagne) ; R. Borrelli de Kervélégan, de Combrit (Finistère) ; M. Chareton, de Lannion (Côtes-du-Nord) ; A. Richer, de Redon (Ille-et-Vilaine).

*Deuxième Cours.* — J. Lorfeuvre, de Ménéac (Morbihan) ; S. Le Gac, de Plonévez-Porzay (Finistère) ; J.-M. Thomas, de Merlevenez (Morbihan) ; L. Le Grand, de Saint-Gilles (Morbihan) ; J. Le Dorven, de Berné (Morbihan) ; E. Audran, de Pluemeur (Morbihan) ; Y. Caussin, du Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine) ; J.-M. Le Vaillant, de Surzur (Morbihan) ; J. Le Grand, de Saint-Gilles (Morbihan) ; J. Rault, de Locminé (Morbihan) ; J. Le Vaillant, de Surzur (Morbihan) ; J. Perron, de Meslan (Morbihan) ; J. Cougoulic, de Grand-Champ (Morbihan).

Huit autres élèves, ayant suivi en partie seulement les cours du premier trimestre, n'ont point passé cet examen.

Ad Graff.
*Secrétaire Général de l'Union des Syndicats Agricoles du Morbihan.*

**Marché de Paris (la Villette) du 8 Mars.**

| Espèces | QUANTITÉS amenées | QUANTITÉS vendues | Prix du kilogramme Poids vif 1re | 2e | 3e |
|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs... | 1 265 | 1 770 | 84 | 69 | 55 |
| Vaches.. | 515 | 481 | 82 | 66 | 50 |
| Taureaux | 189 | 169 | 72 | 60 | 48 |
| Veaux... | 1 608 | 1 258 | 1 26 | 1 15 | 80 |
| Moutons | 15 248 | 15 000 | 1 05 | 80 | 62 |
| Porcs.... | 5 406 | 5 406 | 1 10 | 1 05 | 1 .. |

Bœufs, vaches, taureaux : vente modérée.
Veaux : vente mauvaise.
Moutons : vente active.
Porcs : vente bonne.

**CÉRÉALES (Bourse de Commerce)**

| LES 100 KILOS | AVOINES | SEIGLES | FROMENTS | FARINES |
|---|---|---|---|---|
| Courant..... | 20 45 | 15 50 | 23 90 | 30 15 |
| Prochain..... | 20 20 | 00 00 | 23 80 | 30 20 |
| Mai-Juin..... | 19 65 | 15 75 | 23 70 | 30 40 |
| ..... | | | | |
| Tendance... | calme | calme | calme | sout. |

## BULLETIN FINANCIER

Le marché conserve un optimisme inébranlable quant à l'issue de la conférence et sa confiance se traduit par une reprise pour ainsi dire générale des cours.

Notre 3 0/0 débute à 99.51 et termine à 99.55. L'Extérieure est ferme à 94.45, de même que le Turc à 94,90, et les fonds russes se montrent également plus soutenus : le 3 0/0 1891 à 68.35, le 1896 à 66,75, le 4 0/0 1901 à 82.30 et le Consolidé à 82.45.

Excellente tenue des valeurs de crédit en général, du Comptoir d'Escompte et de la Société Générale en particulier, à 644 et 648 fr.

Les tendances sont également plus satisfaisantes sur la plupart des valeurs industrielles. Le Rio se rapproche du cours rond de 1700 ; en clôture 1.697. La Briansk cote 475 et la Sosnowice 1,329. Suez demandé à 4.360. Thomson 759. Métro 563.

Les échanges en actions de l'Union des Tramways sont toujours très suivis. Ces titres, qui doivent trouver une place dans tous les portefeuilles, sont à 95.50.

Les mines d'or sont en reprise marquée. Les bas cours auxquels on est arrivé dans ce groupe suscitent, en effet, des ordres d'autant plus importants que tout le monde est d'accord pour prévoir une solution satisfaisante de la question de la main-d'œuvre asiatique.

## LES ASSURANCES DOTALES

Une des préoccupations les plus constantes d'un père de famille, c'est sans contredit l'établissement de ses enfants. Dans l'état actuel des mœurs, il ne peut guère songer à les établir sans dot, mais comment constituera-t-il cette dot ?

Les Compagnies d'assurances sur la vie lui permettent de s'affranchir de toute préoccupation d'avenir ; elles se chargent, en effet, de verser au moment voulu le capital nécessaire, et cela moyennant le paiement régulier de sommes modiques.

Le paiement du capital peut être subordonné à l'existence de l'enfant au terme fixé. C'est ce qu'on appelle l'assurance en cas de vie.

Pour créer dans ces conditions, au profit d'un enfant d'un an, un capital de 10,000 fr. qui lui sera versé au jour de ces vingt-cinq ans, il suffirait de payer 259 francs tous les ans pendant vingt-quatre ans, soit en tout 6,216 francs.

Il est vrai que si l'enfant venait à mourir avant d'avoir atteint sa majorité, les sommes versées resteraient acquises à la Compagnie, libérée de toute obligation ; mais, moyennant une légère augmentation de la prime, la Compagnie prendra l'engagement de rembourser, en cas de décès de l'enfant avant le terme fixé, l'intégralité de ce qu'elle aura reçu ; la prime annuelle serait alors de 277 francs.

Le capital peut aussi être stipulé payable même si l'enfant décédait avant l'époque fixée. Dans ce cas, le taux de la prime dépend de la durée de l'assurance et de l'âge du père dont la mort ne rendrait pas le capital immédiatement exigible, mais ferait cesser le paiement des primes annuelles.

Seulement, pour éviter tout mécompte, quelque combinaison qu'on choisisse, il est indispensable de s'adresser à une ancienne Compagnie française disposant de garanties certaines, de réserves puissantes, comme *la Nationale*, fondée en 1830, et dont le siège social est à Paris, 2, rue Pillet-Will, et 17, rue Laffitte.

Cette Compagnie a d'ailleurs dans tous les arrondissements des représentants qui se tiennent à la disposition de la clientèle et fournissent gratuitement et confidentiellement tous renseignements.


## Attention !

### UN NOUVEAU LIVRE BRETON

va paraître à l'*Imprimerie Le Goaziou-Jaffrennou*.

C'est :

**Buez An Tour d'Auvergn,**
**AR C'HENTA GRENADOUR,**
gant Taldir

*La vie de la Tour d'Auvergne, premier Grenadier*, tragédie en 4 actes et en vers, ornée du portrait du Héros, formant une charmante brochure de 60 pages.

Ce livre n'est vendu que **CINQ SOUS ;** franco, **SIX SOUS.**

Tout le monde voudra lire ce drame émouvant, où l'on verra tracées les principales étapes de la vie du Premier Grenadier, ses campagnes d'Espagne, sa captivité en Angleterre, son dévouement et sa mort glorieuse sur le champ de bataille d'Oberhausen. Le traître Dubosq, figure de l'invention de l'auteur, ajoutera à cette tragédie quelque chose de plus passionnant encore.

**Buez An Tour d'Auvergn,** sera en vente à l'imprimerie Le Goaziou-Jaffrennou.


## BIBLIOGRAPHIE

### Les Arbres de la Mutualité et leurs Ancêtres

Par Théophile JANVRAIS

*Un volume de 160 pages : 2 f., franco 2 f. 30*

Ce livre est de toute actualité. Voici la liste de ses chapitres : leurs titres suffiront à eux seuls à dire tout l'intérêt de l'ouvrage qui va bientôt être entre les mains de tous les mutualistes, jeunes ou adultes, aussi dans nos écoles, comme encore au chevet des amis des arbres et des apôtres du reboisement. N'est-il pas le véritable *Manuel de l'Arbre*, qui vient à son heure ?...

Nous en donnons ci-après le sommaire :

I. — Les premiers Arbres symboliques. — Les Arbres de Mai.
II. — Le premier Chêne de la Liberté.
III. — Les Arbres de la Liberté.
IV. — Le premier Arbre de la Mutualité française.
V. — Les autres Arbres de la Mutualité en France.
VI. — Le premier Arbre de la Mutualité scolaire de France.
VII. — Le premier Arbre de la Mutualité à Paris.
VIII. — Les Arbres de la Mutualité au Congrès de Liège.
IX. — L'arboriculture mutualiste.
X. — Le culte des Arbres par l'enfance et par la Mutualité. — Les Sociétés scolaires forestières. — Les Mutuelles forestières.
XI. — La « Fête de l'Arbre » en France.

En vente à la Librairie Générale de la Mutualité et des Œuvres Sociales, 10, rue Saint-Christoly, 10, Bordeaux.

## Tribune du Travail gratuite

DEMANDE

Jeune homme, 16 ans, habitant Carnoët (C.-du-N.), bonne instruction, demande place d'employé de bureau, de magasin, ou apprenti.

— Jeune homme, 21 ans, excellentes références, très sobre, demande place d'apprenti menuisier ou charron.

S'adresser au bureau du Journal.

## Bulletin des Ventes et Locations

### A VENDRE

**Jument baie,** 1/2 sang par Comète 1/2 sang et Gérandel 1/2 sang, trotteur normand.

S'attelant ; se montant ; très vite ; très douce.

S'adresser à Me MARSEILLIER, huissier à Carhaix.

### A VENDRE

**Motocyclette** en bon état, marque W., force 3 chevaux.

*S'adresser au bureau du journal.*

Etude de Me Le BOUAR, Notaire à Gourin

**Vente** par adjudication volontaire, le *Samedi 10 Mars 1906*, à une heure, en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, d'une **Propriété rurale**, située au *Quinquis*, commune de **Langonnet**, occupée par les époux Cargueray, propriété bien boisée, facile d'exploitation d'une contenance de 17 hectares, d'un revenu de 630 francs.

*Mise à prix . . . . . 15.000 fr.*

**A vendre**, par adjudication volontaire, En l'Etude de Me LE BOUAR, Notaire, *Le Samedi 17 Mars, à une heure.* En un Lot.

**90 hêtres** et **26 bouleaux** situés sur la ferme de *Kerlaouen*, en **Roudouallec**.

*Mise à prix : 800 francs.*

Pour visiter les arbres, s'adresser aux fermiers Le Bec et Le Clec'h.

Etude de Me Le BOUAR, Notaire à Gourin
Docteur en droit

**Vente** par adjudication publique et volontaire, en l'étude et par le ministère de Me Le BOUAR, notaire à Gourin, *le samedi 28 Avril 1906*, à deux heures.

**Une Ferme** d'un seul tenant, située au village de *Keralvez*, en la commune de *Gourin*, d'une contenance de 22 hectares et d'un revenu de 450 fr.

*Mise à Prix . . . . . 11.000 fr.*

Carhaix, imp. Le Goaziou-Jaffrennou

*Le Gérant* : Etienne JACQ.

## Var ar Marc'hallac'h

*Ar c'houriou komparachet en seiz kear*

| | | Kernez *disad.* | Montroulez *disadorn* | Landerne *disadorn* | Gwengamp *disadorn* | Kemperlé *dirgwenner* | Gourin *ditan* | Kastellin *diriaou* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Gwiniz, | ar 100 kilo | 21.00 | 22.75 | 23.00 | 22.00 | 23.50 | 21.50 | 22.50 |
| Segal-winiz, | — | 12.00 | — | — | — | — | 17.50 | 15.00 |
| Segal, | — | 13.50 | 14.00 | 14.25 | 16.00 | 14.50 | 15.50 | 14.50 |
| Gwiniz-du, | — | 14.00 | 14.50 | 16.00 | 15.00 | 14.50 | 15.50 | 14.50 |
| Korc'h, | — | 18.00 | 18.00 | 18.00 | 19.00 | 19.00 | 18.00 | 18.50 |
| Heiz, | — | 12.00 | 15.10 | 16.50 | 16.00 | 15.00 | 13.00 | 15.00 |
| Bronn, | — | 15.00 | 14.50 | 14.00 | — | 14.50 | 13.75 | 14.50 |
| Avalou-douar, | — | 5.50 | 7.00 | 6.00 | 5.00 | 6.00 | 5.50 | 5.25 |
| Foenn, | ar 500 kilo | 60.00 | 40.00 | 30.00 | 38.00 | 45.00 | 48.00 | 45.00 |
| Pleuz, | — | 22.00 | 28.00 | 26.00 | 18.00 | 20.00 | 18.00 | 20.00 |
| Amann dous, | ar c'hilo | 2.40 | 2.40 | 2.20 | 2.50 | 2.35 | 2.50 | 2.60 |
| Viou, | an dousen | 0.85 | 1.30 | 0.90 | 0.90 | 0.90 | 0.80 | 0.80 |
| Gedon, | ar poz | — | — | — | — | — | — | — |
| Glujeri, | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Saout, | ar c'hilo beo | 0.70 | 0.60 | 0.71 | 0.60 | 0.50 | 0.65 | 0.60 |
| Ohen | — | 0.80 | 0.65 | 0.82 | 0.70 | 0.60 | 0.75 | 0.75 |
| Looou, | — | 0.85 | 0.80 | 0.92 | 0.80 | 0.70 | 0.80 | 0.70 |
| Denved, | — | 0.90 | 0.90 | 1.02 | 0.90 | 0.75 | 0.90 | 0.80 |
| Moc'h, | — | 0.95 | 0.80 | 0.80 | 0.90 | 0.90 | 0.90 | 0.90 |
| Ior, | ar ro | 4.50 | 4.00 | 4.00 | 4.00 | 3.50 | 3.50 | 4.00 |
| Jistr, | ar varriken | 60.00 | 40.00 | 65.00 | 50.00 | 50.00 | 55.00 | 50.00 |

---

**KOMPAGNUNEZ ASURANSOU**

## "AN HEOL"

**(Le Soleil)**

TAN-GWALL, BUEZ, DARVOUDOU

Kannad : SAMUEL PALIERN, marc'hadour gwin ha gwin-ardant, en **Gourin,** ha Rener Kenta evid kantoniou *Keraez, Maël-Keraez, Rostrenn, Kallak, Huelgoat ha Kastellnevez.*

**Goulenn a rer Ajanted vad.**

---

**Religieuse** donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire : Mme Burot, Chantenay (Loire-Infre).

---

## ERWAN HERNOT

*Kizeller Kalvariou*

KROAZIOU HA MEIN-BEZ

**War ar Men-Benerez**

**Ha war ar Marbr ;**

*Bet Medalennet*

**SEIZ GWECH WARNUGENT;**

RU LANNDREGER

## LANNHUON

*Kalvar Lanndreger ha Kalvar ar Vreloned en Lourd a zo deut er-meaz deuz Ti HERNOT.*

---

*Faïenceries Artistiques*

## LEMOINE-DÉBORDÈS

SUCCESSEUR

**24, Rue du Parc**

**QUIMPER**

Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets d'étrennes et articles de Noël. — Fleurs artificielles de toutes sortes. — Lampes et Suspensions et articles de fantaisie.

---

**DEMANDEZ PARTOUT**

## Le Quinquina St-Denis

*Le meilleur des apéritifs toniques à base de vins vieux de Grenache*

**Plusieurs médailles d'or et d'argent**

## DENIS AUFFRET

FABRICANT

Vins, Spiritueux et Cidres en Gros

à PLEYBEN (FINISTÈRE)

---

## Construction Agricole de Landerneau

## E. BELBÉOC'H

**Ingénieur-Constructeur**

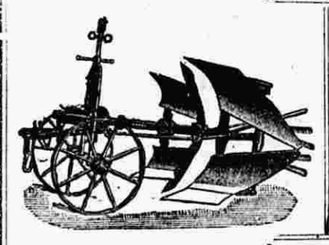

— 200 Médailles — GRAND PRIX *Exposition Internationale*

**BRABANTS**

PERFECTIONNÉS BREVETÉS.

*Herses Canadiennes*

**et à Hérisson**

**EXTIRPATEURS A DENTS FIXES**

**ET A DENTS FLEXIBLES**

Houes et Semoirs extensibles

*BROYEURS — HACHE-PAILLE*

*Toutes mes* **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix :* **Louis LE BESCOND.**

**HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)**

---

**EXPERTISES**

**pour Partages et Renables**

*ASSURANCES*

CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS ET SUR LA VIE

*Représentation des meilleurs Maisons de Vins et Spiritueux*

**" FINE REDEMPTOR "**

MACHINES AGRICOLES MARÉCHAL

## François HERVÉ

*Propriétaire-Cultivateur*

**LA CHAPELLE-NEUVE par Plougonver**

(Côtes-du-Nord)

---

**ART BRETON**

**Dessins-Exécutions**

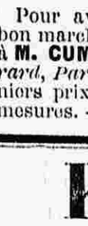

## ELY-MONBET

*Château de CAUREL*

(par MUR-DE-BRET. C.du-N.)

---

**Si** VOUS VOULEZ ÊTRE BIEN SERVIS pour vos graines de légumes fourragères ou potagères, adressez-vous en toute confiance à

## Guernalec

JARDINIER

*Rue de la Gare. — CARHAIX*

qui ne vend que les meilleures espèces volumineuses et productives.

---

## Le Champagne "LA MOUETTE"

## Ch. VOGÈLE

**Propriétaire**

**MAREUIL-SUR-AY (Champagne)**

Le Champagne " La Mouette " se recommande par sa *finesse* et sa *qualité.*

Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

---

## Machines à Tricoter

De tous Systèmes

APPRENTISSAGE GRATUIT

**Facilité de Paiement**

## Mme CORBEL

**6, Rue Longue de Bourrette, 6**

## MORLAIX

*(Voir les Modèles au Magasin)*

---

**Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne**

**CARHAIX**

## J. ADAM, Propriétaire

Correspondance du *Touring-Club Anglais* et du *Touring-Club de France.*

**Table d'Hôte à toute heure**

Garage pour vélos ; Fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.

**Brezonek a gomzer**

ENGLISH SPOKEN

*A very confortable Hotel for travellers*

**Moderate fares**

---

**Le Meilleur**

*FIL,*

**LIN**

**extra**

**MARQUE: "AU 1er GRENADIER DE FRANCE"**

**25 60 mètres**

**Garantis**

**GRAND TEINT**

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

**Le réclamer**

*dans toutes les bonnes mercéries*

---

## VARICES

Pour avoir un bas souple, solide, bon marché, vous allant bien, écrivez à **M. CUMUNAL**, *240 rue de Vaugirard, Paris,* qui vous enverra ses derniers prix et la façon de prendre les mesures. — (Discrétion assurée.)

---

**GRAND CHOIX D'ARMES**

**COUTELLERIE**

## Nouvelles MACHINES à COUDRE

**DE PRÉCISION**

**à Navette Rotative**

GRITZNER

**GARANTIE SÉRIEUSE**

## MARIE AINÉ

*Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame*

**MORLAIX (Finistère)**

---

**BREIZAD ?**

**Pa 'zi da BARIZ :**

*PELEC'H E TISKENNI ?*

A DRA ZUR

**en ti eur Breizad all !**

Ma kerez dibri mad, hag ar gwella marc'had deuz tout Pariz, kerz da

## Restaurant Frederik GODEN

(deuz Keraez)

*AU LION D'OR, 38, Rue Oberkampf*

ekichen plasen ar Republik

**Brezonek a gomzer.— English spoken**

---

## VINS

« La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du **Vin Vieux.** »

Ainsi parlait Rabelais.

Une table sans Bon Vin est un Foyer sans Feu.

**MÉFIEZ-VOUS**

**DES VINS TRUQUÉS & COUPÉS !**

*Et pour être bien servis*

Adressez-vous directement aux Propriétaires de Vignobles.

Monsieur **Adémar de MONTEIL** à Saint-Etienne-du-Lisse

**Castillon** (Gironde)

Vous adressera franco en votre gare une barrique d'excellent **Vin blanc** de ses propriétés de *Matheconlon* près Sainte-Foix,

pour **90 francs.**

et une barrique de **Vin rouge,** *Saint-Emilion Supérieur,*

pour **130 francs.**

**FRAIS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR**

*Garanties sérieuses, Clientèle de confiance en Bretagne.*

---

**Pour vos machines agricoles :**

CHARRUES, HERSES, SCARIFICATEURS, etc., *CANDELIER* ;

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES et MOISSONNEUSES-LIEUSES *MILWAUKEE ;*

ECREMEUSES et BARATTES, système Mélotte, "GARIN" ;

MOTO-ELECTRO-BATTEUSE de MM. **CORRE et PENANHOAT ;**

**Adressez-vous à :**

## M. AUGUSTE LE ROC'H

**Agriculteur à CARNOET (Côtes-du-Nord)**

**Représentant des meilleures marques**

**Sert en toute confiance ; visite à domicile**

---

**Maison Fondée en 1837**

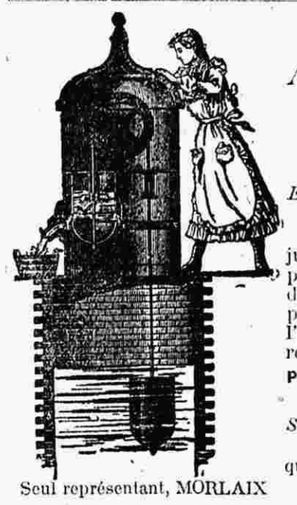

## Albert HEURTAULT

**ENTREPRENEUR de PLOMBERIE et COUVERTURES**

*Electricité dans toutes ses applications en général*

Appareil élévateur d'eau pour puits profonds jusqu'à 100 mètres et plus. — Indispensable pour puits communaux, Fermes, etc. — Suppression des pompes et des puits ouverts ; par ce système, plus d'accidents, eau toujours saine et propre, l'eau n'étant jamais mélangée. Aucun entretien ni réparation.

**Prix de l'appareil : depuis 150 fr. à 228 fr. et plus**

APPAREILS MARCHANT AU MOTEUR

*S'adresser à M. A. HEURTAULT, 11 rue de Brest Seul Représentant (près la Poste) MORLAIX*

qui se met à votre disposition pour tous renseignements

RÉFÉRENCES SÉRIEUSES

Seul représentant, MORLAIX

---

## KAVET EO BET

ar gwella moïen, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had mata, evid parea d'ar

**Paz, Anouedadur,**

**Klenvejou ar Skevent,**

**Pistigou, Berr-Alan**

Awalc'h eo kemer eur banne

**SIROP CELTIQUE**

pehini a zousa en eur ober eun devez d'ar gwasa krogajou paz.

***Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat d'unan euz ho tud, kemerit kalon !***

***Redit da di an Apotiker, ha goulennit eur vuredad***

**SIROP CELTIQUE**

Hennez a bareo zur ar c'hlanvour.

## *Ar Vuredad : 1 Skoed*

**En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)**

---

**GRAND HOTEL DE BRETAGNE**

*le plus rapproche de la gare*

**10, rue Victor Massé — LORIENT**

TENU PAR

*Mme LE CONTE-BOZELLEC*

Garages. — Confort moderne. — Téléphone : 65. — Bains. — Chambres noires. — Omnibus à tous les trains.

---

## L'ivrognerie n'existe plus

**Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.**

*Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.*

La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'Institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

ECHANTILLON GRATUIT
**N° 471**
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'Institut à Londres.
Lettres à affranchir à 0.25.

**COZA INSTITUTE**
(Dépt. 471.)
*62, Chancery Lane, Londres (Angleterre.)*

---

**Pianos -- Musique -- Instruments**

## A. DAVID

*16, rue du Parc,* **QUIMPER**

GRAND CHOIX D'INSTRUMENTS DE TOUTES SORTES

**Pianos de tous facteurs**

Voir en magasin, les modèles, cordes obliques, cordes croisées, Style Moderne, Louis XV, noyer ou noir.

Modèles avantageux. Grande remise.

Pianos depuis 550 fr. complet cadre fer, doubles flambeaux.

*Albums piano et chant depuis 1 fr.*

---

## Henri BAVARD

**DENTISTE**

**2, Place Thiers, à MORLAIX**

*Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.*

**Le Lundi à Lannion.**

---

**Magasins d'Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants**

## AU PHARE -- MORLAIX

**MAISON DE CONFIANCE**

*Vendant à prix fixe et le meilleur marché*

**GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'HIVER**

| | |
|---|---|
| **Vêtements Complets** | **Vêtements Imperméables** |
| **Pardessus** | **Peaux de Biques** |
| **Pélerines** | **Vestons et Pantalons Cuir** |
| **Vestons** | **Couvertures de Voyage** |
| **Pantalons** | |

*CHEMISERIE, CHAUSSURES et CHAPELLERIE*

GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE

**Place Thiers, MORLAIX**

**GRANDE MISE EN VENTE**

**des Fourrures et des Confections pour Dames et Enfants**

*HAUTE NOUVEAUTÉ*

**Rayon spécial de Ganterie, Bonneterie, Lingerie**

---

## *Supériorité des Eaux-de-Vie*

**Ancienne Maison E. ESSEUL, fils**

## DU PENHOAT et BERNARD

**PAIMBŒUF (Loire-Inférieure)**

Cette Maison se recommande à la confiance, par les nombreuses récompenses obtenues dans les Concours où elle a exposé les *Eaux-de-vie supérieures,* type *Cognac* de sa distillation spéciale. Malgré leur prix très modéré, leur qualité incontestable place, en effet, ces Eaux-de-vie supérieures au rang des types Cognacs et Armagnacs d'un prix beaucoup plus élevé.

*Expédition franco gare acheteur par fûts de 30 litres au minimum.*

**Demander prix et échantillons.**

---

## Comptoir Agricole de Bretagne

## Ch. MARÉCHAL

O. M. A.

*Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture*

Ex-Directeur de l'Ecole de Laiterie des Côtes-du-Nord

**21, Boulevard National à St-BRIEUC**

**Moteurs JAPY**

**Ecrémeuses LANZ**

**Charrues RUD-SACK**

**Herses et Extirpateurs PUZENAT**

et., etc.

Toutes ventes à l'essai et machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement.

*Magasin le plus important de la région*

---

**LA BRETAGNE AGRICOLE**

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

*Organe des intérêts agricoles de la Bretagne*

Abonnements : 2 fr. par an

Annonces, ventes et échanges.

Renseignement et consultations vétérinaires, juridiques et autres gratuits aux abonnés.

*Spécimen franco sur demande*

**Bureaux, 21, Boulevard National**

**SAINT-BRIEUC**

*Représentants du Comptoir à Carhaix :*

Mme Ve GUILLOU et FILS, sur le Château.

**Forge et Charronnage**

---

## Fonderie et Ateliers BOULLÉ

*Boulevard National, SAINT-BRIEUC*

## VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Sucrs

**Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes**

**Modèle 1905, b. s. g. d. g.**

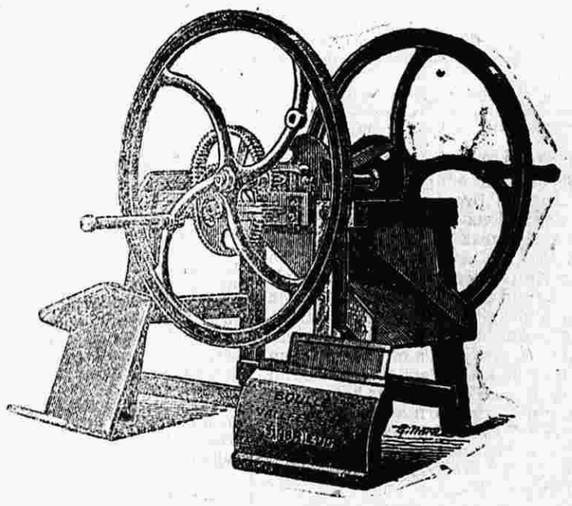

**Catalogue franco sur demande**

---

Pour légalisation des signatures ci-contre

En Mairie de Carhaix, le